

BULLETIN
MUNICIPAL

de

1981-82



MONDÉTOUR « LA MARE »

SERMAISE

le mot du maire

La France est éternelle.

Elle a connu au cours de son histoire les moments les plus cruels, les guerres les plus atroces, les révolutions, les désastres, les cataclysmes, les épidémies ; elle a connu l'invasion, la famine, l'occupation, les privations...

Mais elle est toujours présente dans le concert des Nations... et quelle présence !

Elle fût longtemps la lumière du Monde avant que deux guerres cruelles l'affaiblissent et lui enlèvent son prestige mondial.

Et encore aujourd'hui le Monde a les yeux tournés sur elle à l'écoute de ses initiatives, de ses innovations.

Elle est toujours à l'avant-garde de la pensée plus que de la science, où elle ne domine que par le génie de son esprit inventif.

Elle lance des conceptions nouvelles sur le plan humain qui étonnent le Monde et parfois le font frissonner. Et puis, peu à peu sa sagesse, son esprit cartésien, son bon sens lui permettent d'adapter à nos us et coutumes les grandes idées nouvelles jetées dans le désordre à la réflexion des françaises et des français.

Il faut donc lui faire confiance et redoubler d'ardeur et de travail, c'est ce qu'elle attend de nous.

C'est donc plein d'espoir dans les destinées de la France et de la commune de Sermaise que je vais comme chaque année faire un résumé de l'activité de nos commissions.

urbanisme et environnement

Le plan d'occupation des sols signé par le Préfet l'an dernier est opposable aux tiers, ce qui veut dire que toute personne qui veut construire doit s'y conformer. Il n'est par contre pas encore agréé définitivement. Il a été soumis à l'enquête publique cette année pendant 3 semaines en mairie, où la population a pu le consulter, et faire ses observations auprès du Commissaire Enquêteur, soit verbalement, soit par écrit, sur un cahier mis à disposition à cet effet. Dans l'ensemble, le plan proposé a reçu l'agrément de la population, sauf pour ceux dont l'intérêt particulier a provoqué un désaccord, et pour ceux qui, par principe, sont contre tout ce qui est proposé.

Le P.O.S., avec ses limites constructibles, avantage forcément les uns et désavantage les autres. Ceux qui ont bénéficié d'un permis de construire sont bien souvent contre les nouveaux qui veulent construire à leur tour. Ils voudraient maintenant obtenir la réduction des zones de construction.

Pour contenter tout le monde, il faudrait soit mettre toute la commune en zone constructible, soit annuler toutes les zones prévues pour construire sur notre territoire.

Deux réunions de travail ont eu lieu ces temps-ci, au cours desquelles nous avons examiné à nouveau en présence de tous les services préfectoraux et départementaux concernés, les dernières modifications à apporter éventuellement, en tenant compte des observations faites par le public au cours de l'enquête.

Il faut maintenant que le groupe d'études des P.O.S. mette les plans à jour et les communique au Ministère de l'Équipement pour approbation, ce qui va demander encore un certain temps.

commission des voies et bâtiments

Nous avons fait goudronner à l'enrobé à chaud la grande rue de Blancheface qui en avait bien besoin. La partie restante entre la chapelle et le stop sera faite avant Noël.

Nos voies sont maintenant en bon état, sauf le CV4 dans toute sa longueur, mais c'est lui qui supporte encore plusieurs constructions entre La Rachée et la Charpenterie. Il faut donc attendre que les travaux soient achevés et l'assainissement mis en place pour élargir cette voie au maximum et y faire un revêtement définitif.

Certains travaux ont été réalisés dans ce secteur, notamment le captage des eaux pluviales descendant du Mesnil, et qui ravageaient la route à chaque orage, inondant les maisons alentour.

Le caniveau qui se trouve entre le village et Bellanger va être aménagé par le captage de la source qui sort à cet endroit et qui rend la chaussée dangereuse quand il gèle.

Nous avons constaté avec plaisir que l'Association du Hameau de Bellanger a placé des stops aux deux sorties sur le CV4.

Le dossier d'assainissement de la Charpenterie nous a été soumis cette semaine, nous avons obtenu les subventions, et les travaux devraient commencer au début de 1982. Nous étudions le problème des maisons situées entre la route et la rivière, toutes plus basses que le collecteur qui va passer sur la route. Il existe plusieurs solutions que nous désirons soumettre aux propriétaires de ces pavillons. Nous les réunirons en Mairie en présence des ingénieurs de la D.D.A., afin d'adopter le système le plus efficace et le moins onéreux.

commission du cimetière

Enfin ! les travaux sont commencés, nous enlevons le bois et avons une quantité de terre évaluée à 2.000 m³, rejetée derrière le mur par tous ceux qui depuis plus d'un siècle ont jeté la terre des tombes qu'ils creusaient. C'est un surplus de travail important. Une fois le terrain déblayé, nous établirons un plan qui sera affiché en mairie à la disposition de la population, qui pourra faire des observations éventuelles.

commission des finances

Le total des différentes impositions de la commune communiqué par les Contributions Directes est ainsi réparti :

Taxe d'habitation	318.640.-
Taxe foncier bâti	116.896.-
Taxe foncier non bâti	121.920.-
Taxe professionnelle	243.978.-
Total net pour la commune	801.435.-

La dotation globale de fonctionnement attribuée à notre commune par l'Etat étant cette année de F. 691.831.-

commission des fêtes

Toujours très active, elle a organisé cette année la fête de la Rosière, le méchoui, un voyage de plusieurs jours en Alsace, et une sortie dans un théâtre parisien. Vous lirez dans ce bulletin le compte rendu de ses activités.

nouvelle commission des sports & loisirs

Elle vient d'être actualisée par le conseil municipal au cours de sa séance du 28 novembre 1981. Elle est composée de :

Premier vice-président	M. Gérard Hautefeuille
Deuxième vice-président	M. Clotaire Amiet
Membres	M. Jean Desprez
		M. Yves Duchon
		M. Philippe Chevallier
		M. Guy Lefebvre
		M. Michel Batard

En collaboration avec l'Association Sportive de Sermaise : Mesdames Anne-Marie Calligrafi, présidente, Jacqueline Garnier, et les membres de cette association.

Son objectif est de créer les installations sportives et culturelles sur le terrain du Quesnois dont la commune sera bientôt propriétaire.

Le conseil municipal dans sa dernière réunion a déjà projeté l'ensemble des emplacements de cette zone, en accord avec l'Association sportive. L'emplacement, planté de pins, restera un lieu de promenade, alors que les autres terrains recevront les différentes installations.

Tous se réjouissent d'avoir bientôt le plaisir de réaliser ce projet qui va donner aux habitants de la commune l'occasion tant attendue de se distraire, de se détendre après le travail, et d'améliorer ses conditions physiques. La vie de la commune en sera transformée.

commission d'aide sociale

Distribution, comme chaque année à Noël, de combustible et de colis aux personnes âgées.

Et puis, une sortie merveilleuse à laquelle j'ai participé. Nous avons cette année visité la maison de Clémenteau à Moret-sur-Loing. Que de beaux souvenirs malgré un vilain temps ! J'ai été ému du chaleureux accueil que m'ont fait les chers Sermaisois de ma génération. Espérons un temps plus clément l'an prochain pour visiter à nouveau un de ces trésors d'Ile-de-France.

Merci à tous ceux qui participent à la gestion et à la vie de la commune. C'est grâce à eux que je ne me sens pas trop vieillir et que je peux continuer à assurer mes responsabilités dans l'intérêt général.

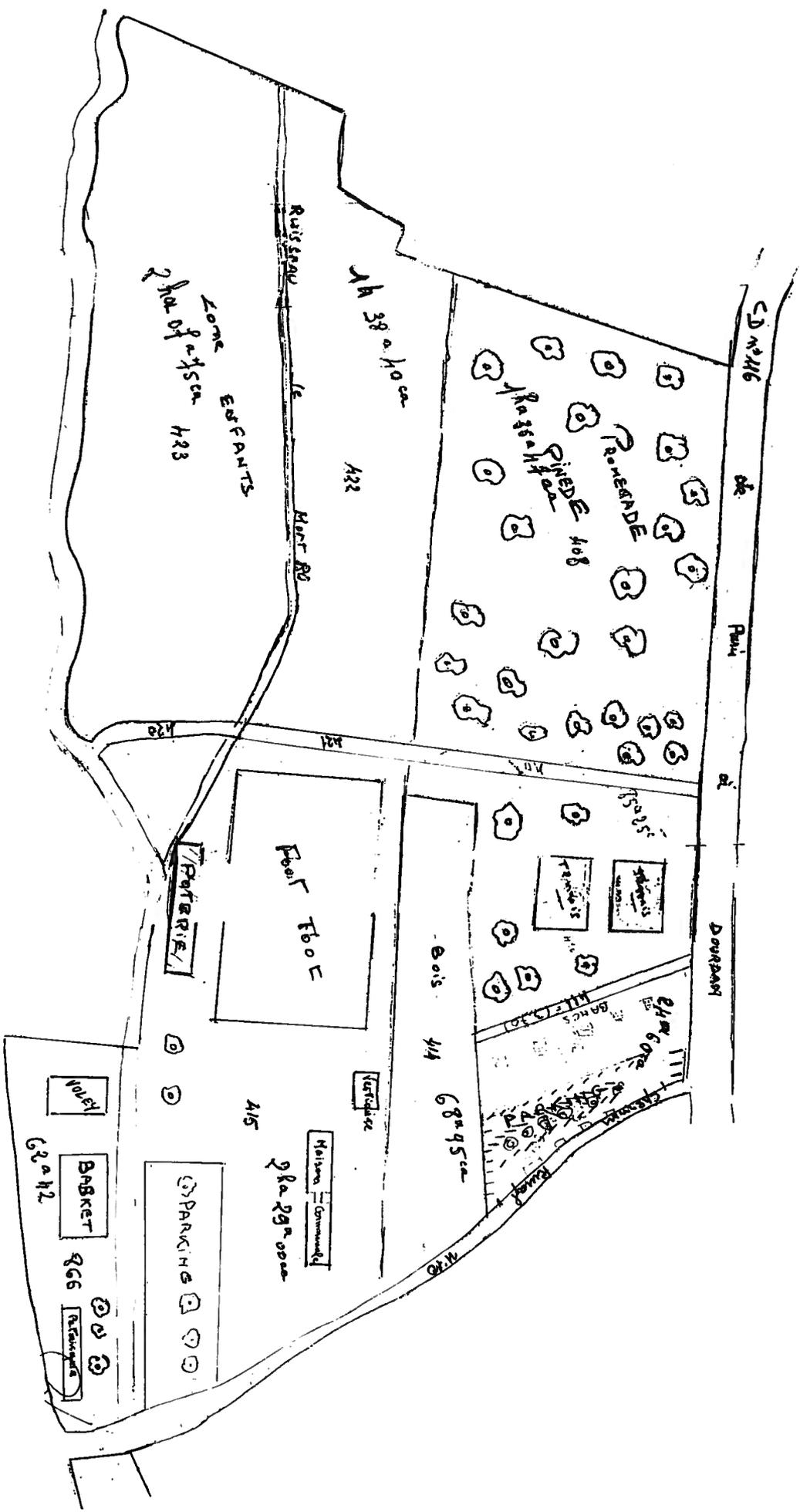
Je me tiens toujours à la disposition de tous, et vous assure de mon entier dévouement.

bonne fin d'année à tous et meilleurs vœux !!

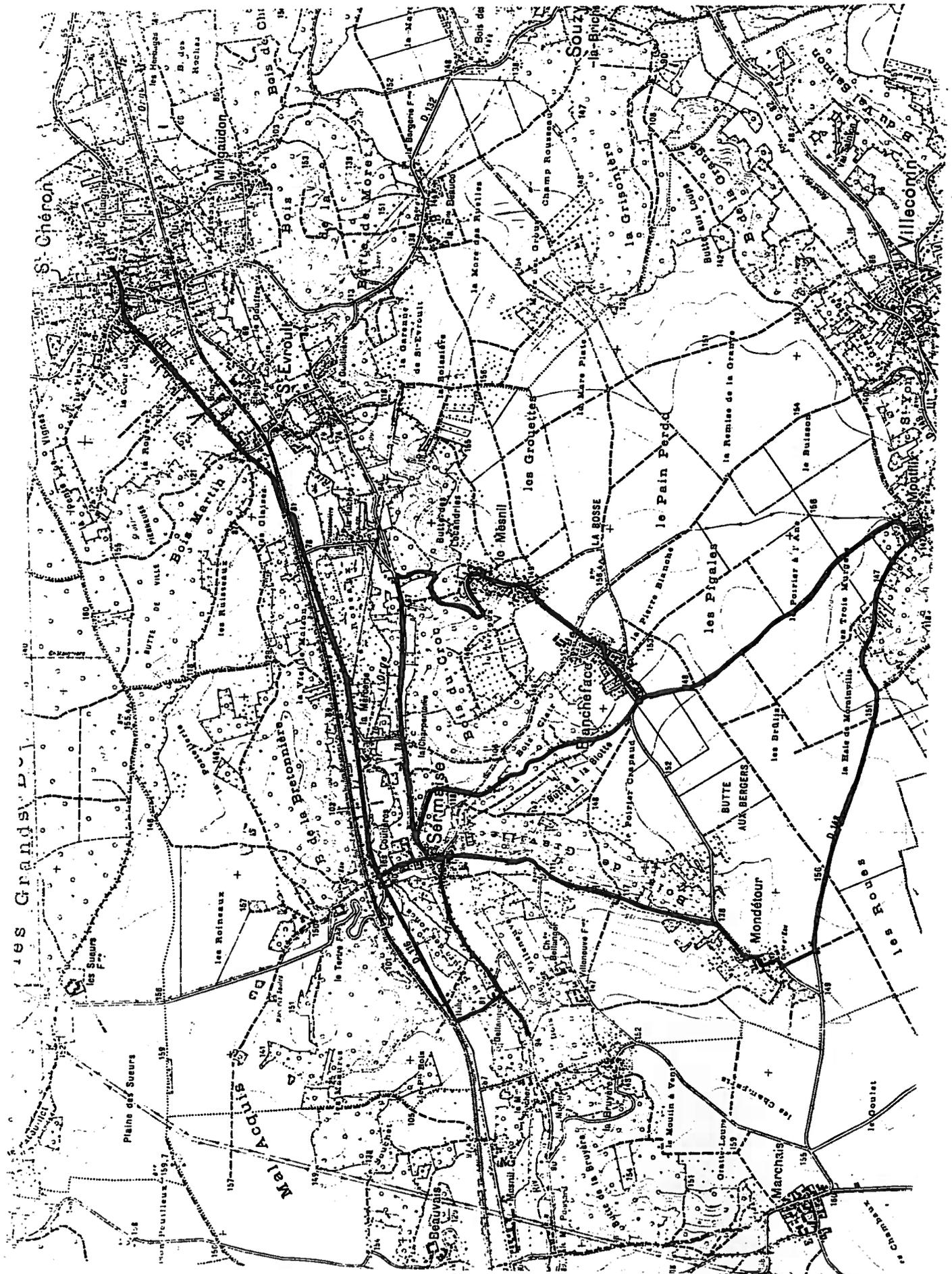
Le Maire,
Georges DEBONO

COMMUNE DE SERMAISE 91

Projet d'implantation
d'une zone sportive et
culturelle



circuit du car scolaire communal



transport scolaire pour Dourdan

note aux parents

Etant donné l'augmentation importante des transports scolaires vers DOURDAN, et les difficultés que nous avons eues pour trouver un transporteur acceptant de faire les circuits de SERMAISE,

nous nous voyons dans l'obligation, comme le font les communes environnantes, de vous demander une participation de 80 F par élève, et par an.

Le recouvrement de cette participation se fera en fin d'année scolaire.

HORAIRES

1) 8 h 10 SERMAISE

Retour Départ DOURDAN : 16 h, 17 h et 18 h.

2) 7 h 55 MONTFLIX

8 h 00 LE MESNIL

Mercredi 13 h 15

8 h 02 BLANCHEFACE

Samedi 13 h 15

8 h 07 MONDETOUR

MERCREDI et SAMEDI MATIN :

horaire légèrement avancé

NOTA : Nous vous rappelons que suivant les difficultés de la circulation, le car est susceptible de passer 5' à l'avance ou 5' en retard sur l'horaire.

En conséquence, il est indispensable que vos enfants soient présents à l'arrêt du car 5' en avance sur l'horaire.

CHANGEMENT D'ITINÉRAIRE DU CAR SCOLAIRE COMMUNAL POUR LE RAMASSAGE DES ENFANTS DES ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

Après avoir examiné les modalités de ce changement, en accord avec les délégués élus des Parents d'Elèves, nous avons pris, d'un commun accord, la sage décision de ne rien modifier pendant la période d'hiver, le car devant être garé la nuit dans un lieu chauffé, situé à l'opposé du premier arrêt envisagé.

Nous envisageons donc la modification du parcours à compter du troisième trimestre, le jour de la rentrée.

ITINÉRAIRE DU PARCOURS INVERSE

DÉPART :

8 h 05 SERMAISE

8 h 09 BELLANGER

8 h 13 MERCERIE

8 h 18 LA RACHEE

8 h 20 LA CHARPENTERIE

8 h 25 SERMAISE

2ème TOUR :

8 h 27 SERMAISE

8 h 32 LA BRUYERE

8 h 37 MONDETOUR

8 h 40 MONTFLIX

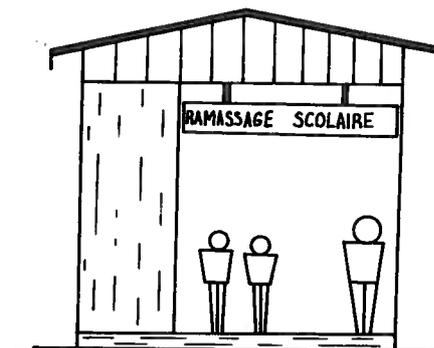
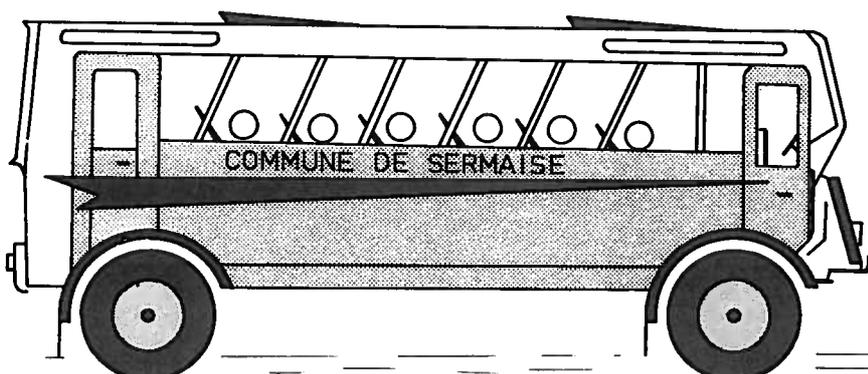
8 h 46 LE MESNIL

8 h 49 LE MESNIL

8 h 50 BLANCHEFACE

8 h 52 BLANCHEFACE

9 h 55 SERMAISE



avis

Un service de car qui emmène et ramène les personnes âgées et celles qui n'ont pas de voiture pour faire leur marché à St-Chéron, le jeudi matin entre 10 h et 11 h 30.

CAR - MARCHÉ DE SAINT-CHÉRON

Départ Sermaise «Place» 9 h 45
 Blancheface «cabine» 9 h 50
 Le Mesnil «Place» 9 h 55
 La Rachée 10 h
 Charpenterie (vers n^{os} 36 et 21)
 La Mercerie 10 h 05
 Départ St.-Chéron 11 h 15

Une Section Féminine de GYMNASTIQUE

a lieu le

**LUNDI MATIN, en MAIRIE
de 9 h à 10 h**

**JEUDI SOIR en MAIRIE
de 18 h à 19 h**

TARIFS RÉDUITS PISCINE DE BREUILLET pour les habitants de Sermaise

ADULTES : 6 F. l'entrée.
 (ou carte d'abonnement pour 10 entrées : 40 F. soit
 4 F. l'entrée).

7 à 16 ANS : 6 F.

**ENFANTS de - de 6 ans, PERSONNES AGÉES,
HANDICAPÉS** :: gratuit.

Heures d'ouverture :

Pendant l'année scolaire (lundi, mardi, jeudi, vend.) :
 11 h 45 à 13 h 45 et 16 h 30 à 18 h 45.

mercredi : 9 h à 18 h 45

samedi : 13 h 30 à 18 h 45

dimanche : 9 h à 13 h 30

vacances scolaires : (1^{er} juil. à fin sept.) :
 tous les jours de 9 h à 18 h 45

LISTES ELECTORALES

Nous rappelons que la demande d'inscription
sur les listes électorales se fait toute l'année.

Les nouveaux venus dans la Commune ainsi que les jeunes de 18 ans désirant se faire inscrire, doivent se présenter en Mairie munis de leur ancienne carte d'électeur, ou du livret de famille pour les nouveaux majeurs.

Dans le premier numéro, j'ai dit que ce bulletin est ouvert à tous ceux qui nous présenteront un article valable concernant la commune, en dehors de toute tendance politique, et que tous ceux qui désirent faire une communication dans le prochain numéro peuvent déposer leur projet d'article en mairie afin que le Conseil Municipal en prenne connaissance, et décide de sa publication.

PERMANENCES de Monsieur Yves TAVERNIER

député de la Circonscription :

**SAINT-CHÉRON : Une fois par trimestre
(le jour et l'heure seront affichés sur les pan-
neaux municipaux et publiés dans la presse
locale).**

CONSEILLER GÉNÉRAL M. SANVOISIN

Permanences signalées par affiches

les fêtes à Sermaise

visite de la maison de la radio

Non, ce n'était pas un poisson, mais le 1^{er} Avril, nous avons organisé un voyage à la Maison de la Radio, qui, nous le pensons, a permis aux enfants de CM1 et de CM2 de faire connaissance avec les différents moyens d'information et de voir les décors des studios qui servent chaque jour aux divers enregistrements.

Cette visite, bien qu'assez rapide, fût très fatigante pour les personnes un peu plus âgées qui faisaient partie du voyage.

Un petit tour en car dans la capitale : Butte Montmartre, Champs-Élysées, termina cet après-midi.

Le Comité des Fêtes

fête de la saint-georges 1981 couronnement de la rosière

En raison des exigences politiques, notre Fête Patronale se déroula seulement le 17 mai, mais le temps, lui, resta de circonstance, c'est-à-dire de la pluie comme tous les ans.

Enfin, cela n'a pas empêché notre charmante Annick LEBLAY, d'être couronnée Rosière 1981. Ce fût pour le Comité des Fêtes, dont elle est membre, une joie particulière car tout le monde sait qu'en plus de sa gentillesse, elle participe avec joie à toutes les préparations des fêtes.

Le Comité des Fêtes



Voici, en résumé, le compte rendu des différentes activités de notre Comité.

Mais, il faut le dire, sa plus grande joie sera le jour, que nous espérons proche, où au moins nous pourrons prendre possession de notre salle polyvalente ! Bien sûr, elle se fera petit à petit, ainsi que les différents aménagements : terrain de foot, tennis, etc... de manière à ne pas surcharger le budget de notre Commune.

Nous pourrons ainsi réaliser, bals, expositions, recevoir nos personnes âgées et nos jeunes, selon un calendrier établi à l'avance, et en parfaite collaboration avec toutes les Associations de Loisirs. Elle pourra servir avantageusement aux habitants de Sermaise à l'occasion d'un mariage ou de toute autre réception familiale.

C'est donc dans l'intérêt de tous que nous souhaitons cette réalisation.

Le COMITÉ DES FÊTES

le méchoui de 1981...

Et la fête continue... la pluie aussi hélas ! Que d'eau, que d'eau ! D'ailleurs, cette année, c'est ce que l'on peut dire de toutes les manifestations se déroulant en plein air et la météo n'est guère optimiste pour les mois à venir...

Le quatrième méchoui fût, cette année encore, pleinement réussi, peut-être mieux que les précédents, car les convives étaient moins nombreux. Cependant, plus de 400 personnes avaient pris place sous les tentes qui deviennent trop petites tant le méchoui obtient de succès ; néanmoins, à notre table il y avait des places libres.

Quel plaisir, je parle en mon nom personnel, mais je crois me faire l'écho de ceux et de celles présents, de se retrouver entre habitants du pays, de sabler le champagne ensemble. Pas de meilleur moyen pour faire connaissance que ces rassemblements si sympathiques et sans prétention.

Nous devons tout cela à l'inlassable dévouement du Comité des Fêtes, aidé, il faut le dire, par beaucoup d'autres bénévoles.

Savez-vous que ce sont les épouses des membres du Comité qui ont confectionné fonds et garnitures des délicieuses petites quiches ? Vous toutes, maîtresses de maison qui savez faire la cuisine, vous imaginez ce que cela représente : faire 400 tartes ! qui ont été aussi appréciées que les non moins bons gâteaux. J'ai remarqué que la



classique tarte aux pommes obtenait le plus vif succès, il en est de même dans les restaurants où elle figure toujours au menu sous l'appellation "Tarte Maison".

Je voudrais, à ce sujet, attirer l'attention des participants sur le fait que les pâtisseries sont confectionnées par des bénévoles fournissant tous les ingrédients de leurs propres deniers et cela mérite d'être connu.

Que dire du service qui est, comme toujours, très bien fait et pourtant cette année (j'y reviens) comment faire pour tenir les plats au chaud ? Le papier d'étain résolut tout.

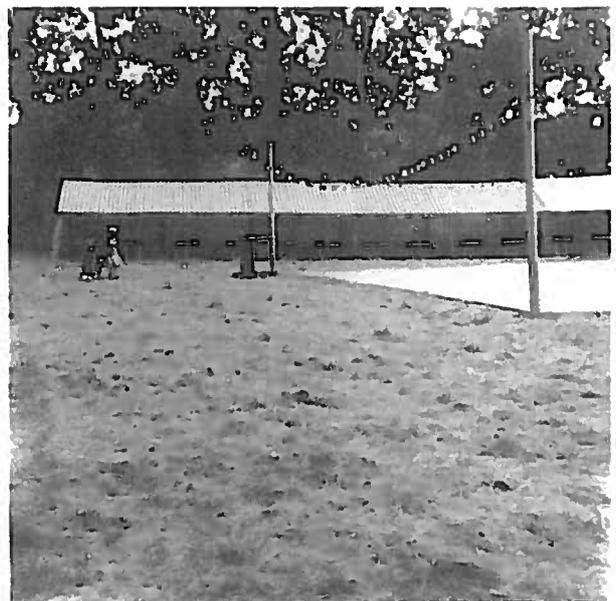
Merci à tous ceux qui n'ont pas craint d'être trempés et certains travaillaient depuis une semaine car un méchoui de cette importance ne se prépare pas en un jour.

Bravo pour l'excellente initiative de numéroté les tables. Chacun était assuré d'avoir une place.

Pour les danseurs, la danse l'emportait sur la fatigue et c'était comique de voir briller sous la lumière toutes ces petites capuches en plastique destinées à protéger les cheveux de la pluie.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à attendre 1982 pour nous retrouver au méchoui qui est en passe de devenir une tradition.

L.G.





VOILA POURQUOI LES GARS DE SERMAISE SONT DES DURS DE DURS !

la classe de neige

LA PREMIÈRE LEÇON DE SKI

Le moniteur nous a d'abord expliqué comment chausser les skis. Après, il nous appris la marche en canard, puis celle de l'escalier. La première chute que nos avons faite était très amusante. Le jour suivant, le nouveau moniteur nous a fait grimper une petite colline.

Sandrine, Valérie, Nathalie B., Sylvie.

LA NEIGE

Moi, j'aime la neige.

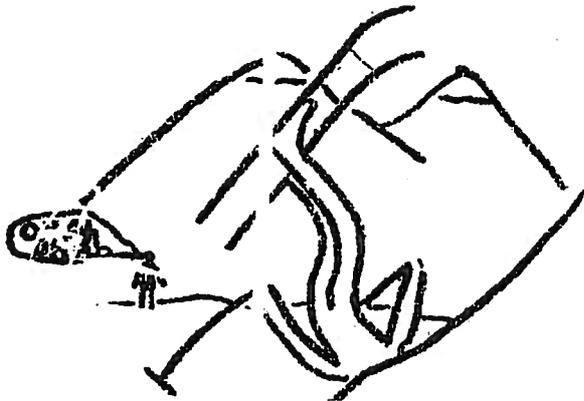
Quand elle est poudreuse, je joue avec elle.

Quand elle est dure, je glisse sur elle.

Si je tombe, elle me ramasse dans ses bras moelleux.

Elle recouvre les sapins de sa belle fourrure blanche.

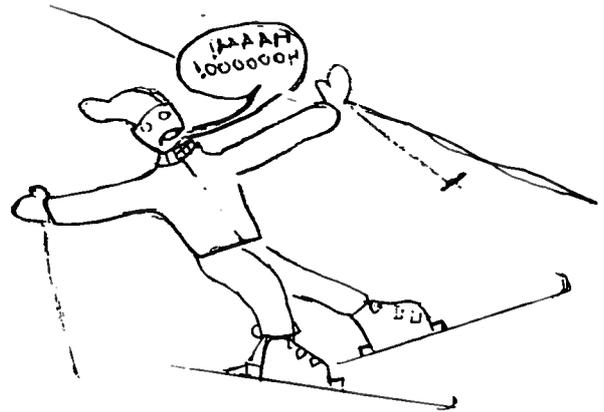
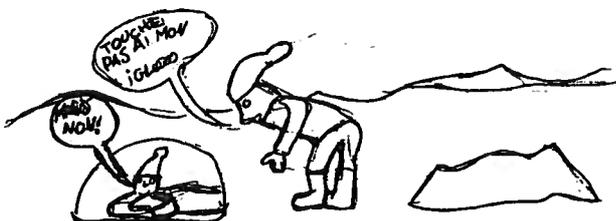
Léonore Bellemin-Noël



LES IGLOOS

C'est en récréation que tout a commencé. Il y avait une bosse formée par la neige. J'ai eu l'idée de creuser dedans. Plus je creusais, plus le passage grandissait. Bientôt, j'étais fatigué. Tout le monde m'imita et il se fit une petite ville qui prit le nom d' "Igloo-ville.."

Benoît V.



UNE RÉCRÉATION

Après déjeuner, nous avons une récréation. Tous les enfants glissent sur des sacs poubelle, ou construisent des igloos derrière le chalet.

Francis et moi creusons dans la poudreuse. De temps en temps, nous recevons de la neige fine et glacée sur le visage.

Frédéric R.

HIVER

Il neige sur la montagne endormie.

Les chalets sont recouverts

D'une épaisse couche de flocons.

Quelques hommes font du ski

Car maintenant c'est l'hiver

La plus belle des saisons.

Isabelle Refait

CHUTES ET BROUILLARD

— Est-ce qu'il manque quelqu'un ?

Lance Jean-Pierre.

— Non !

Deux, trois virages passés, une masse grise se plante à quelques mètres de nous : le brouillard. Francis saute un tremplin et s'étale dans la neige. A cause du manque de visibilité, je rate mon virage, file droit vers un tas de poudreuse, heurte une petite bosse et me retrouve la tête dans la neige. Titubant sous le choc, je rejoins les autres qui se tordent de rire en me voyant saupoudré comme un gâteau !

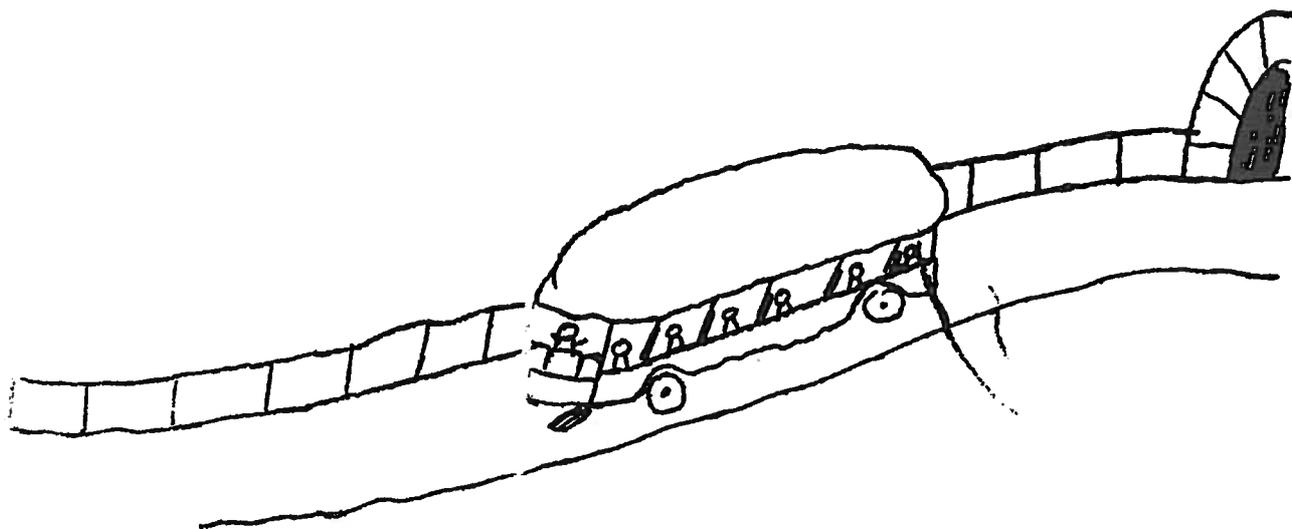
David Tremblay

VISITE AU COL DES SAISIES...

Le voyage.

Après le petit déjeuner, en attendant le car, nous avons chanté quelques canons. Enfin, le car arrivé, nous nous sommes précipités dans celui-ci. Il démarre, et nous voilà partis. Nous parlions tranquillement, lorsque l'un des hauts-parleurs sonna.

Nous arrivons à Notre-Dame de Bellecombe, s'exclame le chauffeur, tout en conduisant. Pendant qu'il nous explique et nous décrit les montagnes de la région, nous entrons dans le domaine des avalanches. Des murmures inquiets se répandent dans le car. Nous arrivons au Col des Saisies, le car stationne tout près de la fromagerie. N. Petit, N. Soubercaz, Francis S., Sophie S., M.H. Sournac, David T.



voyage vosges-alsace

Cinq heures du matin, il fait encore nuit. Un car sort de l'ombre pour le "ramassage" des Sermaisiens qui partent trois jours faire le circuit "VOSGES-ALSACE".

Presque tout le monde se connaît et déjà rires et plaisanteries vont bon train. Et puis, nous avons retrouvé "notre" chauffeur, toujours aussi calme et souriant, jamais impatient.

L'Alsace, pas encore en fleurs, hélas ! Et une première journée bien pluvieuse. Mais, malgré quelques traces de neige non encore fondue, le Mont Sainte-Odile, battu par le vent, vaut la peine d'être vu. Certains se souviendront sans doute que le sentier qui mène à la source va beaucoup plus vite à descendre qu'à remonter...

Arrivée le premier soir à Strasbourg. Il pleut, il pleut, mais ce sera la dernière douche. Nous avons quand même fait une grande promenade à travers la ville, en car... après nous être d'abord installés dans un très confortable hôtel et avoir pris ensemble un copieux repas.

Un paysage, des tableaux dans un musée, cela peut se regarder en silence et même seul, mais un repas pris seul, c'est triste. Et nous pouvons vous assurer que pendant trois jours ça n'était pas triste de voir et... d'entendre les Sermaisiens à table ! Trois fois par jour d'autres têtes autour de soi, c'est bien agréable. Et la bonne humeur c'est communicatif.

Le 2mai : visite de la cathédrale de Strasbourg. Pas de petit train pour faire, comme prévu, le tour de la ville ce jour-là. Mais qu'importe, la route des vins nous consolera vite avec, notamment, la visite du Château du Haut-Koenigsbourg, ensuite... choucroute ! Et nous repartons pour visiter à Ribeauvillé une réserve de cigognes pour la plus grande joie des jeunes et des moins jeunes, car les cigognes s'égarèrent rarement dans les champs beaucerons... Visite de Riquewhir, très vieux village alsacien, mais, nous n'étions pas seuls et des dizaines de cars étaient au rendez-vous. Que c'est difficile de résister aux tartes aux myrtilles !

Mais, bien sûr, nous avons visité une cave, avec dégustation. Inutile de vous dire qu'il y avait un certain nombre de bouteilles dans les "soutes" du car en arrivant le soir à Neuf Brisach, tout près de Colmar. A Neuf Brisach, c'était la fête ce soir-là ! et

quelques courageux, après s'être entraînés à essayer de rouler des cigarettes... allèrent s'entraîner au tir.

Nous aurions dû dormir à Colmar, ce qui nous aurait permis de visiter cette très belle ville avec de nombreuses rues réservées aux piétons, de très vieilles maisons et tant d'autres choses qui méritaient d'être vues. Ce sera pour une autre fois. Mais, nous avons tout de même fait une rapide visite de Colmar le lendemain matin, dans la vieille ville.

En route ensuite vers les Trois Epis. Beaucoup d'émotion en passant d'abord devant un ancien camp de concentration.

Avant de monter le col de la Schlucht : arrêt à Munster et ruée vers les fromages qui rejoindront les bouteilles... à l'extérieur du car. A Xonrupt le ciel clair permettait d'avoir une très belle vue panoramique et un dernier bon repas ensemble.

Il restait la Moineaudière à visiter. C'est un Centre d'orphelins et de "cas sociaux" où sont exposés des minerais, des plantes et des œuvres diverses. Visite très intéressante. Et après un passage le long du lac de Gérardmer, ce sera la route du retour.

C'est un peu fatigués, mais heureux, que nous retrouverons notre village avec plein de souvenirs de ces trois journées de dépaysement total... et déjà l'envie de repartir ailleurs, mais ensemble, l'année prochaine.

Le COMITÉ DES FÊTES



un passé toujours présent...

Pour la première fois depuis que nous faisons notre sortie, il pleut. Oh bien entendu, nous sommes un peu déçus, mais la bonne humeur prend le dessus, la morosité ne dure pas chez les Aînés. Quel modèle de jeunesse, de sérénité...

Notre sympathique chauffeur, Jean-Claude, nous amène avec beaucoup de souplesse et de compétence à MORET-SUR-LOING, charmante cité médiévale. Nous mettons pied à terre, afin de traverser la ville et d'admirer le travail de sculpture de ces grands artistes du Moyen-Age sur les façades des maisons. Il faudrait musarder toute une journée pour découvrir les finesses, les détails, les moindres recoins de cette merveilleuse cité, et encore, il nous semble que cela ne suffirait pas.

Nous sommes attendus à onze heures quinze dans une jolie demeure, sur les bords du Loing. Monet vint y peindre, au calme, près de ce grand ami du maître de céans. Une dame digne, d'une sobre élégance, d'une grande classe, nous accueille. Elle nous subjugué, tout au long de la visite de cette demeure, chargée de souvenirs, où l'on retrouve une grande période de l'histoire de notre pays. Oui, Madame Michel Clémenceau entretient avec beaucoup d'amour cette maison du "Tigre", construite comme les demeures vendéennes, province natale de Georges Clémenceau. Sans se lasser, avec une verve, un dynamisme, une connaissance intarrissable, Madame Clémenceau nous montre les objets, lettres, photos, coupures de journaux, livres, recueils, etc... Tous les souvenirs s'attachant à

la personne de son beau-père. Les collections prestigieuses, japonaise, hindoue et combien d'autres encore... L'épopée de la grande guerre, le travail inlassable de ce grand homme qui ne veut pas de la défaite, de la capitulation de notre pays, qui redonne force, courage, foi en la patrie et la victoire finale. Nous quittons "La Grange Batelière" par le jardin que borde le Loing : comme ce doit être agréable sous le soleil !

M. le Maire qui nous a fait la surprise de nous rejoindre pour la visite de la Maison Clémenceau, vient partager un succulent repas, finement préparé à l'Auberge du Prieuré. L'accueil y est chaleureux, le repas s'y déroule avec gaieté, le coup de fourchette efficace.

Vers quinze heures, nous remontons dans le car pour rejoindre l'embarcadère, afin de descendre le Loing en vedette couverte. Dommage que la pluie ne cesse de tomber, cela fait de la buée sur les vitres et nous ne pouvons apprécier pleinement le paysage des rives du Loing si belles, chargées d'histoire, depuis la remontée des Vikings sur Lutèce jusqu'à nos jours. Encore de nombreuses pages de notre histoire, grandes et petites, toutes confondues.

Nous descendons à Sannois, heureux tout de même de notre navigation.

L'an prochain, le soleil sera au rendez-vous paraît-il !!

Bernadette BOUDON-BOUTROUE



société protectrice des animaux (s.p.a.)

Une Fourrière Départementale va ouvrir ses portes prochainement près de Fleury-Mérogis.

Tous les possesseurs d'animaux, et tous les Amis des Bêtes sont concernés, car l'Arrêté Préfectoral du 2.09.1980 (relatif à la divagation des animaux sur la voie publique) va pouvoir être applicable.

Aucune société de Protection Animale ne pourra intervenir en leur faveur, ni procéder à la recherche des propriétaires. Cette fourrière sera sous le contrôle des Services Vétérinaires Départementaux.

Nous remercions donc la Municipalité de votre ville qui nous permet d'utiliser les colonnes du bulletin d'information pour vous lancer cet appel angoissé :

- **ne laissez pas vagabonder vos animaux**
- **sortez-les en votre compagnie**
- **laissez-leur, nuit et jour, un collier gravé (il prouvera que c'est bien vous le propriétaire, en cas de fugue)**

Et surtout :

- **n'attendez pas huit jours pour rechercher votre ami à quatre pattes s'il a disparu. La Fourrière ne vous avertira pas.**

N'attendez pas qu'une hécatombe se produise dans l'Essonne le jour où la Fourrière ouvrira. Il dépend de vous que votre compagnon n'en soit pas une des victimes.

S.P.A. ESSONNE



syndicat des eaux de sermaise-roinville

Nous venons de signer le dossier du réservoir supplémentaire après adjudication dont la construction a été attribuée à la Sté GENICIA.

Les subventions et les emprunts sont disponibles, les travaux doivent commencer incessamment.

Ce réservoir permettra d'avoir une réserve de 800 m³ nécessaire pour alimenter le réseau de la vallée et le château d'eau de Blancheface qui fournit tous les hameaux des plaines de Sermaise et Roinville.

Nous surveillons particulièrement la qualité de l'eau tant sur le plan chimique que bactériologique. Nous n'avons constaté jusqu'ici rien de fâcheux en dehors d'une période où l'eau avait un goût de terre, lorsque nous avons changé la pompe de la station, ce qui a provoqué une légère perturbation dans le puits.

Quelques pannes au cours de l'été ont privé d'eau certains secteurs pendant quelques heures. L'entreprise Jérôme en pareil cas fait toujours le maximum pour rétablir la distribution normale.

Les abonnés payent régulièrement leur note, merci à tous.

Le Président,
Georges DEBONO

Les personnes âgées de plus de 65 ans et les handicapés peuvent obtenir une carte de réduction de transport, dite «AMÉTHYSTE».

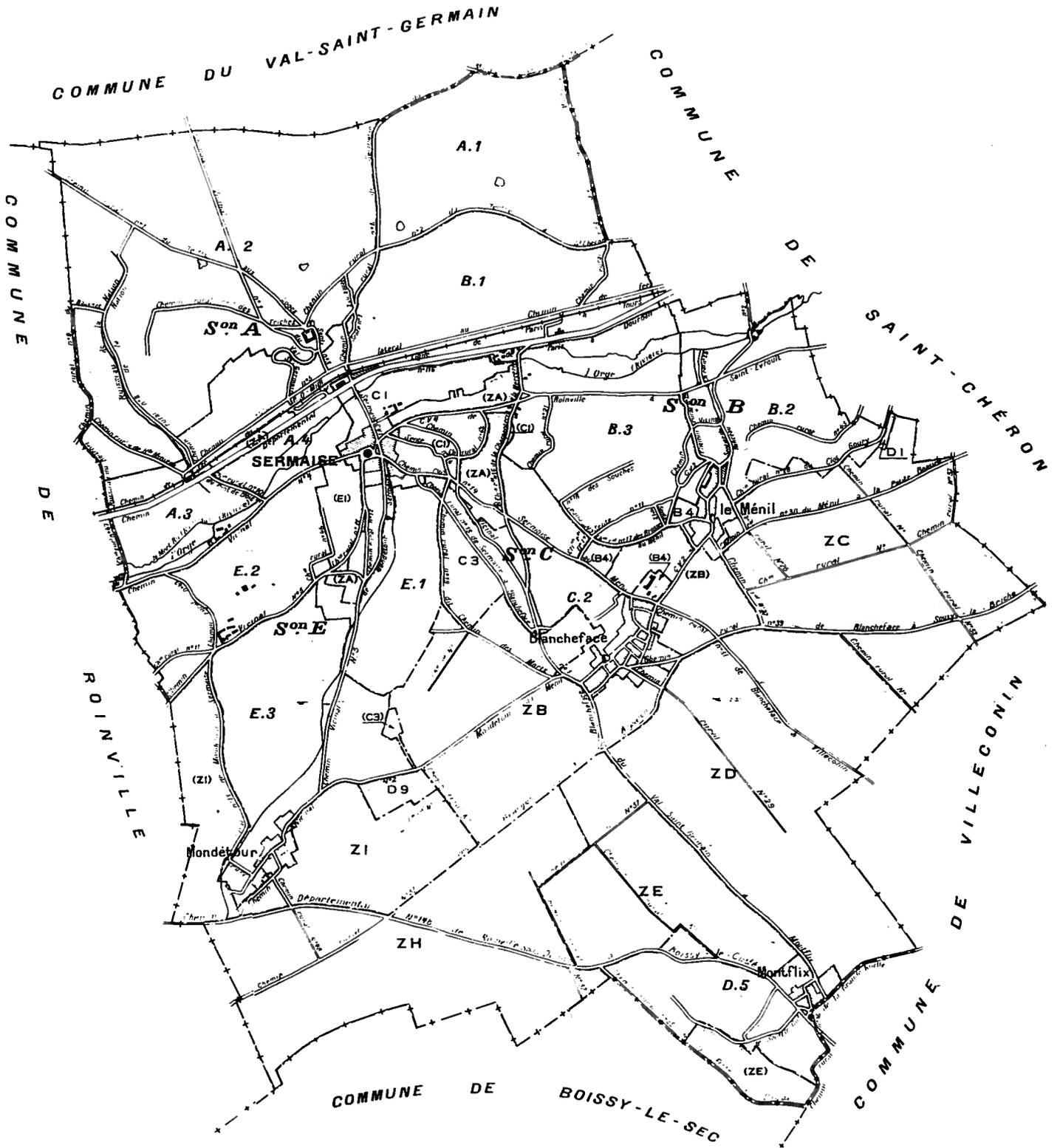
- I - Gratuité du transport sur le réseau R.A.T.P.-S.N.C.F. « BANLIEUE » pour les personnes titulaires du Fonds National de Solidarité.
- II - Demi-tarif sur le même réseau, pour les personnes non assujetties à l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Les personnes intéressées et remplissant les conditions ci-dessus devront faire parvenir en Mairie :

- une demande accompagnée d'une photo d'identité,
- la photocopie du talon de mandat du Fonds National de Solidarité pour les titulaires de cette allocation.



A partir de 65 ans ou 60 ans, en cas d'inadaptitude au travail, les personnes ayant des ressources annuelles ne dépassant pas 15.500 F, pour une seule personne ou 29.200 F pour un couple, PEUVENT BENEFCIER D'UNE ALLOCATION ANNUELLE DE 150 F. Famille nombreuse et personne seule ayant à charge deux enfants : ALLOCATION ANNUELLE 150 F, AUGMENTEE DE 30 F PAR ENFANT, suivant ressources.



SERMAISE
 (Seine-et-Oise)
 ————
TABEAU D'ASSEMBLAGE

Population actuelle : 1.200 habitants.

“jamais le dimanche”

Dans le Bulletin Municipal des années 1978-1979, sous sa plume, Jean Fillon évoquait le problème du repos et de la tranquillité troublés, dans notre charmante petite localité, le dimanche.

Or, nombreux sont ceux qui n’y ont accordé aucun intérêt ! mais, sans aucun doute, beaucoup plus nombreux sont ceux qui aimeraient pouvoir se reposer dans le calme : AU MOINS LE DIMANCHE !...

Vous souvenez-vous de ce film amusant et charmant, dans lequel Mélina Mercouri chantait la chanson, devenue si célèbre qu’elle a fait le tour du monde : “Les Enfants du Pirée”. Ce film avait été intitulé “Jamais le Dimanche”, parce que ce jour-là Mélina ne travaillait pas... et refusait toutes les offres qu’on lui faisait...

A mon tour, je vous propose de reprendre ces trois mots : JAMAIS LE DIMANCHE et de les inscrire sur de petites pancartes que vous accrocherez à tous vos joujoux bruyants, tels que tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs et autres...

Si chacun voulait faire un effort pour respecter le repos dominical, quel bonheur pour nos nerfs et nos oreilles déjà tant malmenés toute la semaine par les bruits si agressifs de la vie moderne en milieu urbain.

Réservez donc, dans la mesure du possible, un autre jour pour vos travaux bruyants. Par pitié, le Dimanche, halte aux décibels ! Alors, ce jour-là, Sermaise se retrouvera dans son cadre paisible, il y fera si bon vivre.

D’avance pour tous MERCI !

Jean JUYON



anciens combattants

Nous avons vivement regretté l'absence de nos quatre anciens combattants de 14-18 à la cérémonie du 11 Novembre.

Après la messe célébrée par Monsieur le Curé Fiolet, une gerbe a été déposée par les anciens d'Algérie devant le monument, suivie de l'appel aux morts et d'une minute de silence.

Monsieur le Maire a prononcé ensuite l'allocution suivante :

*Monsieur le Curé,
Mes Chers Amis,*

Nous voici à nouveau devant ce monument pour commémorer comme chaque année le souvenir de tous les combattants de toutes les guerres que la France a eu à subir depuis le premier conflit mondial de 1914-1918.

Ce sacrifice inoubliable de notre jeunesse combattante qui a donné sa vie pour que notre pays garde sa liberté et son indépendance, doit être pour nous chaque année l'occasion de nous recueillir en ce jour du 11 novembre, en témoignage de notre reconnaissance.

Nous saluons cette année pour la première fois parmi nous le drapeau des anciens combattants d'Algérie, qui nous rappelle le sacrifice de ceux qui sont tombés dans cette guerre inutile.

Comme ceux de 14-18, ils n'oublient pas ces années sombres, et leurs frères d'arme disparus.

La France n'est plus en guerre depuis 1962. A nous tous d'œuvrer pour maintenir cette paix indispensable à notre pays.

VIVE LA FRANCE !

Un message de Monsieur le Président de la République a été lu à l'issue de la cérémonie.



joies et peines

2^e semestre 1980 - 1^{er} semestre 1981

naissances

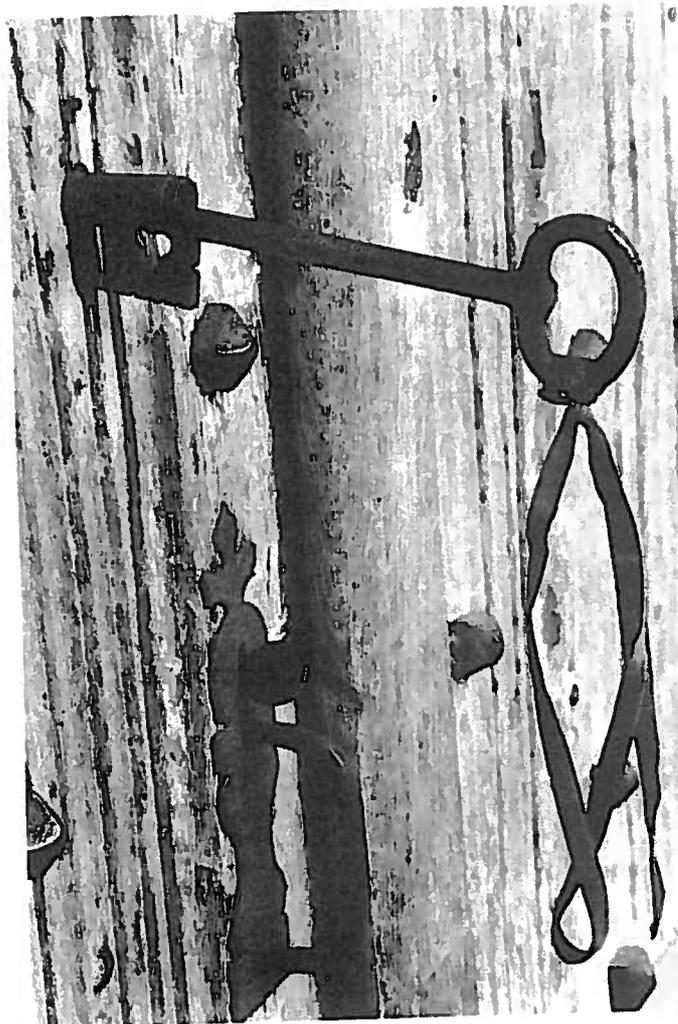
BROUSSE Nicolas
 CREMER Félicie
 DEVILLIERES Anne-Laure
 LUSSEY Dorothée
 NEVEU Emilie
 SAPIENZA Virginie

mariages

BLANC Patrick et MARCHAND Véronique
 BRUNEAU Patrick et HEBUTERNE Nadine
 DESPREZ Pascal et NION Marie-France
 LE BRIS Dominique et ALIX Hélène

décès

AUGRAS Jean
 BESSE Adrien
 DELBASSE Emile
 GOBERT Georges
 GUESTON Henri
 MERCIER Joseph
 OLIVIER Gabrielle, vve VAVRO
 RAIGNAULT Ernest
 SAUVAGE Lucienne, vve DAUVILLIERS
 VANDARD Marie
 WISEUR Yvonne, vve GAUDIER



Clé de l'Église (Photo-Club de Sermaise)

québec

Le Québec a rappelé Jean Tremblay, qui, avec tout son dynamisme, avait su animer dans la joie le "Club Photo de Sermaise". Ses anciens camarades et élèves ne peuvent que regretter ce départ. Ils essayeront dans le même esprit de "jaser" sur la photo comme il se plaisait à dire.

En le remerciant mille fois pour son dévouement, nous lui souhaitons bonne chance !

évasion...

A Sermaise, fin mars, une évasion eût lieu. Elle est passée inaperçue, car seul, le Club-Photo de Sermaise était au courant du départ de quelques-uns de ses membres, vers le MONT-SAINT-MICHEL. Rendez-vous fixé à 6 heures devant la mairie.

Inventaire :

4 pyjamas,
4 brosses à dents,
4 photos amateurs souriants,
11 appareils photo,
20 objectifs,
50 pellicules,
1.000 idées,
1 météo pessimiste,
mais... pas de raton-laveur, Monsieur Prévert !

Ciel couvert, température douce, l'idéal pour faire la route. Dix heures du matin, halte à Saint-Hilaire du Harcouet pour retenir les chambres. Une église nous attire car elle est en restauration. Sous la conduite d'un maçon nous visitons les voûtes et bien que le Mont-Saint-Michel soit présent à l'horizon, personne ne trouve le cadrage idéal. Nous partons, déçus, lorsqu'une vache sourit à notre passage et pose, légèrement contractée, devant les objectifs. Quelques kilomètres plus loin, le paysage normand s'offre à nous : prés-salés, moutons, et le Mont en arrière-plan. La fièvre gagne l'équipe. La discussion s'anime sur la façon d'obtenir la meilleure photographie de ce site unique au monde, lorsque nous débouchons sur la digue, face au Mont. Passons aux actes ! Série de photos mais il est déjà 12 h 30. La beauté de l'endroit ne fait pas taire nos estomacs. Les prix des restaurants nous incitent à pénétrer dans les terres. Repas à prix honnête, café et retour vers le Mont. Stop ! Regardez à gauche un cimetière de corbillards ! Une vingtaine de vieux corbillards de nos grands-pères qui permettent quelques effets photographiques. Retour au Mont sous le soleil, visite et photos, sous tous les angles, de ce joyau que "Le Couesnon dans sa folie mit en Normandie" disent les Bretons.

Poursuite de notre journée vers Cancale, puis la Pointe du Grouin où la terre donne l'impression de fondre dans l'eau, comme sucre dans le café. Arrivée à Saint-Malo, où les vagues se brisant sur la jetée arrosent la route. Nous cherchons un endroit sec pour saisir cet instant où l'eau éclate... Dieu quelle était froide la vague qui est venue nous éclabousser par derrière ! Comble de malchance, la pluie arrive...

Nous rentrons dîner. Puis, nouveau départ pour faire des photos de nuit du Mont-Saint-Michel. Illuminé, se reflétant dans l'eau, il nous fait penser à un paquebot. Il disparaît derrière un bois, nous débouchons sur la digue à l'instant précis où les illuminations cessent. Tant pis ! nous faisons des photos de la lune ! Rentrons vite dormir...

Le lendemain dimanche, petit déjeuner et en voiture pour les plages du débarquement. Il pleut. Ceci ne nous empêche pas de nous arrêter pour prendre quelques photos d'un moulin à eau. En route, cap sur Sainte-Mère-l'Eglise. Quelques photos dans le froid et en route pour Utah-Beach. La borne zéro de la Voie de la Liberté se trouve là au bord de la plage. Il vente, il est midi, nous avons faim. Petit restaurant et en route pour la pointe du Hoc, Omaha Beach qui, malgré 40 ans, porte encore les traces du bouleversement du débarquement. Photos du port artificiel d'Arromanches, ou du moins, de ce qu'il en reste. Il est 16 heures et il faut songer à rentrer, malgré le soleil qui est de retour depuis le déjeuner. Arrivée à Sermaise à 20 heures.

Statistiques :

2 bonnes journées,
4 photographes heureux,
700 photos,
1.000 souvenirs,
1 météo qui s'est trompée,
et... toujours pas de raton-laveur.

M. LAPEGUE
secrétaire

sauvegardons et protégeons nos mares

Il existe, à l'heure actuelle, quinze mares sur le territoire de notre commune. Pour beaucoup d'entre-nous qui venons des villes et dont l'identité culturelle a du mal à s'intégrer au contexte de la vie à la campagne, les mares peuvent être tout simplement un ensemble hostile à faire disparaître au plus vite. Par contre, l'inverse peut se produire, à savoir que cette nappe d'eau "morte" fait partie intégrante du paysage avec tout ce que cela comporte sur le plan historique, biologique, écologique et folklorique.

Nous avons mené une petite enquête sur le plan strictement communal avec l'espoir, avoué, de réhabiliter nos mares dans la perspective de les entretenir et les conserver.

L'origine des mares, sauf quelques flaques naturelles, n'est pas due au hasard mais à la nécessité de la vie. Ce sont des créations faites par les hommes. Elles ont été creusées et aménagées aux endroits favorables (points bas) pour recueillir et collecter les eaux de pluie, la neige et les ruissellements provenant des alentours.

Le sous-sol de la commune étant argileux, il a été assez facile de constituer ces réserves d'eaux naturelles sans apport d'aucun matériau.

Les mares, aux périodes précédentes, avaient pour objet d'abreuver les animaux, servir de point d'eau en cas d'incendie et, pour une partie d'entre elles, faisaient fonctions de lavoirs.

Aujourd'hui, nous avons l'eau au robinet ; les mares ont été reléguées au musée de la nature, puisque négligées et abandonnées. Certaines, par un processus naturel de progression de la végétation, tendent à s'assécher, alors que d'autres peuvent se voir transformées en dépôt puis remblayées.

L'eau est un don précieux de la nature. Les points d'eau que représentent les mares, même en petit nombre, ne sont pas négligeables pour la régularisation du climat local et indispensables sur les plateaux où aucun cours d'eau n'existe.

La mare est un micro-climat avec tout ce que cela comporte pour l'entretien de la vie sauvage :

la végétation

algues filamenteuses, élodées et autres plantes fixées au fond, lentilles d'eau, roseaux, etc...

Il n'y a pas de vie animale sans vie végétale associée. Il faut de la végétation dans la mare, ni peu, ni trop, de façon à garder un équilibre harmonieux, source de renouvellement et de continuité. Le jeu chlorophyllien doit pouvoir se faire sous l'action des rayons solaires : fixation du carbone du gaz carbonique dégagé par les milliers de petits animaux et libération, par les plantes, de l'oxygène indispensable à leur vie. Cet équilibre est favorisé par la présence, autour des mares, d'arbres et de haies, qui constituent un rempart contre le froid, le vent, et favorisent la vie de ce micro-climat.

la faune

grenouilles, libellules, la liste serait très longue qui va du zoo-plancton aux gastéropodes en passant par les sangsues, crustacés, arachnides, reptiles, ragondins, rats musqués et oiseaux.

Comme nous le soulignons au début de l'article, la mare fait partie intégrante du paysage et représente un élément caractéristique de la ferme, du hameau et du village. Elle est en elle-même un paysage reposant pour les yeux et attire les promeneurs et les enfants.

Bien sûr, ces mares ont leurs "secrets" et peuvent passer dans le folklore populaire, pour maléfiques et angoissantes. Elles suggèrent des images de fabliaux, de contes, de crimes (c'est l'eau qui dort qui noie dit l'adage). Cette eau immobile, rassurante, inquiétante tout de même, porte dans certaines régions des noms légendaires et évocateurs : mare au crime, mare du diable, mare du fou, mare aux fées.

Elle est pourtant pittoresque, cette eau complice de la vie villageoise et pleine de poésie si l'on daigne s'attarder pendant quelques instants pour la contempler.

Utiles autrefois, les mares contribuent, aujourd'hui, à l'agrément et à la qualité de notre vie. Regardons-les non plus comme un élément faisant partie d'un cycle productif (par l'intermédiaire du bétail) mais bien comme composantes d'un patrimoine que nous devons gérer intelligemment et dont nous aurons à rendre compte aux générations futures.

Il ne faut pas faire disparaître nos mares sous prétexte "d'une meilleure urbanisation" car cela entraîne des travaux importants et coûteux qui ne résolvent en rien le drainage des champs se trouvant aux alentours. Lorsqu'il n'existe plus d'évacuation naturelle des eaux pluviales, il faut creuser des puisards qui se trouvent vite engorgés, puis les recréer pour éviter que les riverains ne reçoivent le trop-plein. Et puis, en cas de grosses pluies, la mare, en collectant les eaux, évite les inondations de la façon la plus économique qui soit !

Personne n'est, à vrai dire, opposé aux mares : les anciens ont joué près d'elles, comme les enfants d'aujourd'hui qui tentent de pêcher ou d'y faire voguer des navires en papier. Mais pour certains, la mare ressemble à l'égoût du Moyen-Age qui coulait au mitan de la rue avec ses inconvénients. Les voisins se plaignent, quelquefois, des odeurs nauséabondes, d'autres des moustiques, (ce qui est dû principalement à un manque d'entretien) !

La mare a-t-elle un rôle à jouer, demain, autre qu'un simple élément agréable à la vie ? Oui.

La recherche de technologies douces, les besoins d'économie des ressources naturelles doivent nous conduire non seulement à conserver ces moyens de drainage mais à en créer. Malgré le matériel moderne des sapeurs pompiers, les mares peuvent et doivent être un élément important de lutte contre les incendies ; d'ailleurs, la loi oblige les communes à avoir une réserve d'eau autonome, indépendamment des adductions d'eau. Les bouches d'incendie ne dispensent pas de cette obligation, le débit et la pression étant souvent insuffisants.

C'est ainsi que des communes ont été conduites à conserver des mares qui offrent un entretien peu coûteux par rapport à la construction d'une maçonnerie importante (citerne) dont les dépenses sont irrécupérables.

Nos mares doivent continuer à vivre et à être entretenues. S'il paraissait indispensable, jusqu'au 20^e siècle, d'assécher certaines zones humides, il n'en est plus de même aujourd'hui où il faut prendre garde à conserver tout ce

patrimoine et veiller à recréer ou reconstituer de telles zones. Sur ce point, les Etats-Unis se sont aperçus de leur erreur et réaménagent des zones d'eau en reboisant des régions entières. A une autre échelle, reproduirions-nous les mêmes erreurs avec vingt années de retard ?

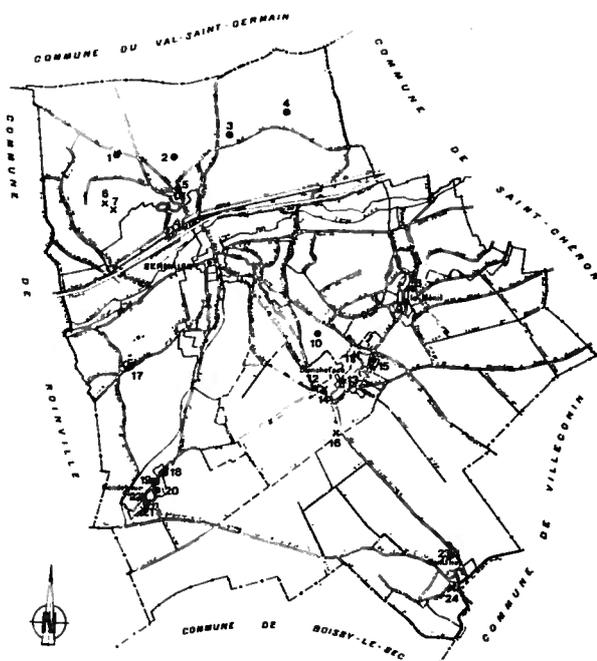
Une mare est une création intelligente de l'homme et elle vit ! Le béton et le bitume eux ne vivent pas.

Conservons nos mares. Elles nous donneront non seulement un plaisir esthétique mais contribueront à une vie meilleure grâce à une gestion responsable et cohérente d'un patrimoine qui a déjà assez souffert de nos manques de perspectives à long terme.

Il existe à l'heure actuelle, quinze mares privées et communales sur le territoire de notre commune. Par rapport au début du siècle, et mis à part quatre mares (2 de la ferme de la Haute-Minière, mare à la folle, mare de Blancheface), cinq mares ont été comblées durant ces vingt dernières années.

Cet article n'est en aucune manière polémique mais il se veut le témoin, à un moment donné, de la vie de notre commune. C'est dans ce sens seulement que cette enquête a été réalisée et prend sa signification.

Nous pensons que seule une conception nouvelle d'appropriation collective de l'environnement et de l'espace naturel pourra créer une relation différente entre la nature et l'homme. Si nous mettions autant d'énergie à défendre notre environnement que notre bout de terrain, nous créerions un mouvement irréversible où notre équilibre psychique et physique retrouverait sa vraie nature.



COMMUNE DE SERMAISE (ESSONNE)

Plan de répartition des mares sur le territoire de la commune

- Mare existante
- X Mare disparue

1 - MARE DES SAULES : appartenant à M. et Mme Pawlesky - Château du Marais. Il existait en 1618 et 1624 des maisons qu'habitaient Claude Veldureau ou Vadureau et Pierre Ménard.

2 - MARE DES ROINEAUX : appartenant à M. et Mme L. Rabarot - Sermaise-le-Tertre. C'est un ancien hameau de Sermaise qui formait un fief et qu'habitait en 1632 Louis Guerenard, écuyer, qui en était seigneur. Son nom lui vient sans doute de Durand Royneau, qui figure comme censitaire de la terre du Marais en 1494.

3 - MARE DE LA DUBOISERIE : appartenant à M. et Mme Moreau - Paris. Ancienne habitation qui se trouvait près du chemin de Machery qu'occupait en 1622 Claude Fleurant et qui en 1594 appartenait à Jean Dubois et Nicolas Dubois, représentants sans doute de celui auquel elle devait son nom.

4 - MARE DE LA POSTELLERIE : appartenant à M. et Mme Leclanché - Saint-Chéron. Ce disait la Lapostolerie. Son nom lui vient d'une famille Lapostale qui y possédait une maison et qui était encore représentée en 1506 par Denis Lapostale, laboureur à Blancheface.

5 - MARE DU TERTRE : appartenant à M. et Mme L. Rabarot - Sermaise le Tertre. M. Rabarot nous a confié avoir vu, il y a quelque temps, des sangliers et chevreuils venant s'abreuver tranquillement à la mare.

6 - 7 MARES DE LA HAUTE MINIÈRE : ferme de la Haute-Minière ayant disparu au siècle dernier, ainsi que ses mares. M. Rabarot a connu, il y a 25 années, un puits comblé entouré de buissons.

8 - LA PETIT'MARE DU MESNIL : propriété communale. Bouchée en 1975.

9 - LA GRAND'MARE DU MESNIL : propriété communale.

10 - LA MARE AUX LOUPS : Propriété de la Direction Adm. Financière de la Préfecture - Evry. ou Syndicat des eaux Commune de Sermaise. Se trouve dans le Bois Clair. La tradition populaire a-t-elle gardé l'image de ces carnivores venant s'abreuver à la mare ?

11 - MARE DE BLANCHEFACE : (sans nom particulier) appartenait à la commune. Bouchée en 1965.

12 - MARE A LA BELLE CROIX : appartenait à la commune. Bouchée en 1965. Il existe un calvaire dit de la Belle-Croix, où chaque année M. Sellerin vient accrocher au sommet, une couronne de buis tressé par ses soins. Souhaitons que cette coutume ne se perde pas de si tôt ! La croix a été forgée par M. Binam, forgeron à Blancheface et arrière-grand-père de Madame Geneviève Chevalier.

13 : MARE DU PRIEURÉ ou de LA CHAPELLE . appartenant à la commune. La plus romantique et la plus belle des mares de la commune. Il suffit de venir se reposer quelque temps à côté de la chapelle pour en comprendre et sentir tout son charme.

Nous nous garderons d'en retracer l'histoire car liée à celle du Prieuré elles ont été relatées dans un précédent bulletin municipal.

14 - MARE (face à celle de la Belle-Croix) - (sans nom) appartenait à la commune.
Se trouvait à l'emplacement de la maison de M. et Mme Moulinoux. Elle a été bouchée il y a environ une cinquantaine d'années. M. A. Sellerin se souvient bien avoir vu, il y a dix ans, une déclivité où venait stagner par grandes pluies les eaux de ruissellement.

15 - MARE DE BLANCHEFACE - propriété de la commune.
Curée cette année.

16 - MARE A LA FOLLE : Bouchée il y a une centaine d'années.
M. A. Manent se souvient dans sa jeunesse avoir vu trois pommiers à l'emplacement ou autour de cette mare.

17 - MARE DE LA VILLENEUVE - appartenant à M. et Mme R. Chevallier.
Bouchée en 1975. Cette ferme de la Villeneuve nous rappelle le massacre de cinq personnes vers 1770, par la Bande à Renard, dite bande des chauffeurs, qui écumèrent la région pendant plusieurs années. On dit que les corps de Renard et de ceux des complices ayant participé aux meurtres furent amenés, après avoir passé sur la roue, sur les lieux de leurs crimes et laissés sur place.

18 - MARE DE MONDÉTOUR - appartenant par moitié à M. et Mme Chevalier et par l'autre à M. et Mme Zwickert.
Elle servait principalement d'abreuvoir aux animaux.

19 - Mare privée appartenant à M. et Mme Rubini.

20 - Mare privée appartenant à M. et Mme Hautefeuille.
Cette mare servait de lavoir.

21 - Mare privée appartenant à M. et Mme Bayds.
Servait d'abreuvoir aux animaux.

22 - Mare privée appartenant à M. et Mme Rubini.
On y voit encore le lavoir.

23 - MARE DE LA CIGÛE OU À LA CIGÛE : communale.

24 - Mare sans nom : bouchée en 1975 : communale.

Nous remercions toutes les personnes de la commune qui ont bien voulu participer à cette enquête en nous donnant les informations nécessaires à la réalisation de cet article.

bibliographie :

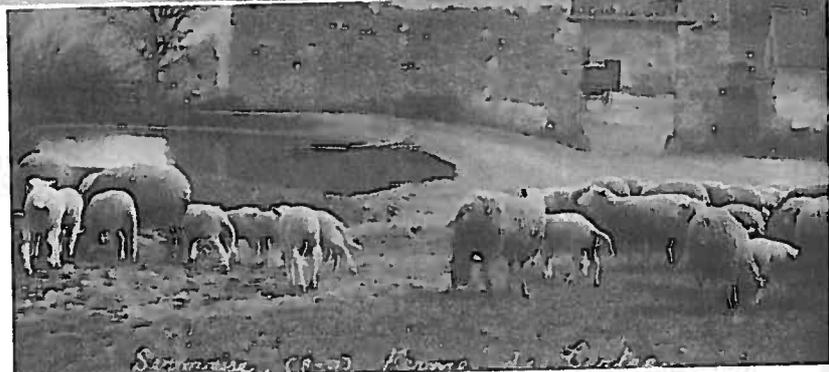
- 1) "Histoire du Village de Saint-Chéron" par L.R. Vian - tome 4^e 1875.
- 2) "La vie dans les eaux douces" par Paul Vivier. Collection Que Sais-je ?.

documents cartographiques :

- 1) Carte de Cassini (1756)
- 2) Plan Terrier commune de Sermaise (1790 environ)
- 3) Cadastre Napoléonien (1825 environ)
- 4) Cadastre 1936.



Mare du Prieuré de Blancheface
(prêt de M. et Mme Barbier)



Mare de la Ferme du Tertre.

un livre vient de paraître...

"La Vallée de la Renarde" par Madame Simone RIVIÈRE.

Ce volume (17 × 21,5) 185 pages, 60 illustrations, 3 cartes, est en vente au prix de 50 F chez M. Immel, 41 rue des Sources - La Charpenterie, Sermaise. (chèque au nom de Madame S. Rivière).

Il traite dans une première partie du milieu naturel :

la climatologie, l'hydrologie, la géologie, la végétation, le monde des insectes, le monde des oiseaux.

La deuxième partie raconte l'histoire des hommes dans la vallée, des époques préhistoriques, l'époque gallo-romaine, etc...

Ainsi, la vie des habitants est évoquée à travers toutes les périodes historiques jusqu'à nos jours en passant par les moulins, les fermes, les châteaux et la magnifique église de Saint-Sulpice de Favières.

Un ouvrage indispensable à tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à leur région et leur environnement.

"La Pierre tumulaire de la famille d'Emery"

La pierre tumulaire vient d'être déplacée du mur côté sud vers un emplacement situé à proximité du baptistère côté nord.

Deux raisons ont décidé de ce transfert :

a) un manque total de mise en valeur dû à l'ancien emplacement (lumière naturelle inexistante).

b) une détérioration importante de la pierre provoquée par l'humidité du sol et du mur qui, par capillarité, restait en permanence dans le calcaire. Pendant les grands froids, cette humidité faisait éclater la couche superficielle de la pierre, provoquant un "pourrissement" irréversible.

La pierre a été replacée sur un socle et enrobée par endroits d'une couche de plomb, ce qui assure une isolation totale du sol et du mur.

Nous remercions vivement M. A. Sellerin qui s'est, bénévolement, chargé de tout ce travail pour le plaisir du plus grand nombre.

LYCÉE D'ÉTAT et L.E.P. J.P. TIMBAUD
4, rue Henri Douard - 91220 BRETIGNY/Orge
Tél. : 084.58.11

*COURS POUR ADULTES au
LYCEE TECHNIQUE D'ETAT J.P. TIMBAUD
de BRETIGNY/ORGE*

(durant la journée ou le soir)

SPECIALITES :

— Dactylographie, sténographie, informatique, comptabilité, dessin industriel en charpente métallique, Métre Bâtiment, soudure, résistance des matériaux, mathématique, français, orthographe.

— Langues étrangères : allemand, anglais, arabe, espagnol, russe.

EXAMENS PREPARES ou CONCOURS :

— Brevet Professionnel en serrurerie,
— Degré (1^{er} et 3^e) en comptabilité,

— Vitesses en sténographie et dactylographie,
— Adjointes Techniques et Surveillants de Travaux (concours internes pour communaux à la demande du Centre de Formation des Personnels Communaux (C.F.P.C.).

CONCOURS ORGANISES :

— à la demande des collectivités locales (communes, hôpitaux) :

organisation des concours OP1, OP2, Surveillants de Travaux...

toutes spécialités : dans tous services : bâtiment, voirie, cantine, administration, bulletin ou informations municipales...

Pour tous renseignements :

écrire à : LYCEE J.P. TIMBAUD

Service Formation des adultes

4, rue Henri Douard - 91220 Brétigny/Orge

ou téléphoner au 084.58.11.

▲

▲ ▲

écologie

L'Ecologie c'est l'étude des êtres vivants en fonction du milieu naturel dans lequel ils vivent.

Mais les rapports de l'être vivant avec son milieu doivent être considérés dans les deux sens. Car l'être vivant, par sa propre existence, contribue à créer l'ambiance.

Le sol où l'arbre s'enracine n'est pas un simple composé minéral, il est l'œuvre de l'arbre lui-même (couverture morte, organismes symbiotiques, sécrétions radicales, actions mécaniques).

L'ensemble des rapports dans tous les ordres de la vie constitue une discipline : "L'Ecologie Générale".

Même si l'on se refuse à cette systématisation, il reste que l'Ecologie est l'un des aspects essentiels sous lequel doit être envisagée la connaissance des problèmes biologiques.

Sous cette entrée en matières un peu compliquée, je veux montrer par là que l'Ecologie est une science et qu'on ne peut pas s'intituler écologiste sans avoir fait de solides études des principes de cette science.

Prenons par exemple la forêt comme celle de Fontainebleau ou de Rambouillet. Nous y voyons des arbres séculaires comme les chênes, les ormes, les hêtres, et puis les bouleaux, les frênes, les peupliers. Toutes ces essences de nos forêts ont des durées de vie plus ou moins longues et c'est une erreur de les laisser végéter sur pied lorsqu'elles sont arrivées à maturité. Le nombre des branches mortes s'accroît d'année en année, l'arbre n'a plus sa vigueur, et, de plus, il étouffe ceux qui voudraient pousser à leur tour.

Il m'est arrivé souvent, lorsque j'étais adolescent, d'accompagner mon beau-frère conservateur des Eaux et Forêts, sorti N° 1 de l'Ecole des Eaux et Forêts de Nancy, dans ses tournées à travers le massif alpin du Dauphiné. C'est là qu'il m'a appris ce qu'est une forêt, et comment elle est surveillée et entretenue.

Il s'agissait bien sûr de forêts domaniales, propriété de l'Etat, mais celles appartenant à des particuliers devraient être entretenues de la même façon, car nous n'assisterions pas à cette dégradation que nous pouvons constater actuellement dans les parties boisées qui nous entourent (branches mortes jonchant le sol, arbres morts debouts ou abattus par le vent, broussailles au pied des arbres, plants issus de graines tombées au sol, poussant dans une anarchie complète, sans sélection des meilleurs sujets, empêchant un renouvellement naturel).

Il ne faut pas confondre coupe et déboisement. Une coupe consiste à régénérer une futaie en abattant les arbres arrivés à maturité. Un déboisement, c'est non seulement l'abattage des arbres, mais aussi l'arrachage des souches. C'est donner au terrain une autre destination, ce que nous faisons actuellement sur l'emplacement du nouveau cimetière (on ne peut pas enterrer les morts debouts entre les arbres). Mais soyons rassurés, dès que ce terrain sera mis à nu, et une fois le tracé établi, nous planterons aussitôt des variétés convenant à ce lieu de repos.

Autrefois, une commune pratiquait "l'affouage". C'était le droit qu'avaient les habitants de faire certaines coupes de bois sur les biens communaux.

Certains nécessiteux, inscrits au bureau de bienfaisance de la commune, avaient le droit de ramasser les bois morts destinés au chauffage. Les communes possédant des forêts déterminaient les surfaces à abattre dès le mois d'octobre. Les coupes étaient tirées au sort. La commune se réservait un certain nombre de stères pour pourvoir les femmes seules et les nécessiteux.

Une forêt c'est un ensemble vivant au service des Hommes, et le fait d'y faire des coupes est une nécessité, d'abord pour permettre aux nouveaux sujets de prospérer, ensuite pour donner à l'Homme le bois de chauffage et tout ce qui concerne ce qui est en bois dans sa maison et pour les outils et accessoires qu'il utilise chaque jour (portes, volets, fenêtres, parquets, meubles, etc...).

L'industrie, l'imprimerie, consomment des quantités considérables de bois (papier, emballages, carrosserie, etc...).

Il ne faut donc pas être contre une coupe de bois si elle est faite sous certaines conditions basées sur l'âge des différentes variétés. Le renouvellement se fait tout seul par les jeunes pousses ou par une plantation de plants venus des pépinières. Mais, il faut suivre la croissance de ces plants et éliminer les sujets les moins vigoureux de façon à donner le maximum d'espace à ceux qui sont les plus beaux.

L'article 2 du Code Forestier dit que les particuliers exercent sur leurs bois tous les droits résultant de la propriété, en se conformant, bien entendu, aux conditions particulières que je viens de citer.

Dans le vieux Code Forestier, il était dit que personne ne pouvait abattre un bois de chênes, sans en demander l'autorisation au Ministère de la Marine, qui venait sur place pour marquer spécialement les arbres qui lui convenaient, à l'aide d'un marteau portant le sceau de la Marine. Le droit de réquisition s'étalait sur dix ans au bout duquel le particulier pouvait disposer de son bois, mais... si la Marine avait un besoin urgent de bois de chêne, pendant un conflit par exemple, elle était en droit de faire démonter une charpente si celle-ci portait sur ses éléments le sceau de la Marine.

Et si je vous disais qu'il existe à Sermaise une grande maison dont la charpente porte encore le sceau de la Marine !

Quittons ces sous-bois où, au moment où j'écris ces lignes, le feu d'artifice des couleurs de l'Automne est dans toute sa splendeur.

Que de petits sentiers merveilleux à travers toutes ces collines boisées qui, malgré le manque d'entretien, devraient être pour nous autant d'occasions de découvrir la forêt, et tout ce qu'elle contient de richesse et de poésie. Une cueillette de champignons, un pique-nique dans une clairière après une marche sous bois sont des délassements qui font oublier les soucis de la vie quotidienne.

Hélas ! On prend aujourd'hui sa voiture pour faire 200 mètres, et la leçon de la Nature est remplacée par la télévision qui nous présente, bien trop souvent, des émissions des plus médiocres !

Car, être écologiste, qu'est-ce que cela veut dire ?

Ce n'est pas de s'asseoir sous un arbre mort en attendant de mourir aussi. C'est, à mon avis, un retour aux sources naturelles de la vie. C'est respecter la liberté de son voisin comme nous lui demandons de respecter la nôtre. C'est s'imposer une discipline de vie que nous pouvons donner en exemple aux autres.

Etre écologiste, c'est se déplacer à pied le plus possible, ne pas fumer, se servir de sa voiture le moins possible, c'est rire, chanter, pleurer, courir, faire du sport, s'instruire, se perfectionner.

Et, par la persuasion, plus que par la violence, faire comprendre à ceux qui ne respectent ni la Nature, ni leur prochain, que la survie de l'Humanité sur la Terre ne pourra être assurée que si chacun évite de polluer, et que l'équilibre du corps et de l'esprit est indispensable si nous voulons transmettre aux générations futures l'héritage que nous avons reçu de nos ancêtres.

Il y a tant à faire pour un écologiste ! Dans des domaines bien plus importants que celui de protester contre le cultivateur qui va couper quatre bouts de bois pour se chauffer sur le terrain qu'il a reçu de ses ancêtres, et qui, transmis de père en fils, a permis aux générations successives de braver l'hiver.

Le feu est le symbole du "foyer", base de la famille.

Je comprends fort bien que pour nos jeunes, habitués à l'électricité et au chauffage central, le mot de foyer n'évoque rien. Il est pourtant le creuset de toute civilisation. On dit encore d'une commune qu'elle comprend tant de feux, tant de foyers.

C'est sur ces trois pierres du foyer aménagées pour recevoir la marmite, que s'est bâtie notre société. Autour du foyer, la maison qui abrite la famille, l'ensemble des familles formant une communauté, une commune qui, en France au nombre de 37.000 forment à leur tour la Nation, ensemble d'individus de même langue, de mêmes coutumes, de mêmes mœurs.

Si nous fermons le soir la grille de notre jardin pour empêcher les rôdeurs de venir s'y promener, il en est de même de la grille du grand jardin qu'est la France. Et c'est pour cette raison que nos jeunes soldats veillent à nos frontières. Car, ce jardin de France est si riche et si beau que la tentation de venir s'y promener est grande pour des rôdeurs éventuels venus d'ailleurs.

C'est là le rapport de l'être vivant avec son milieu. Il lutte pour survivre et pour défendre sa famille, son bien, sa Nation.

Mais pour un écologiste une part de rêve, de méditation doit aussi occuper une place dans son comportement.

Etre écologiste, c'est être bon, généreux, serviable, c'est bénir le printemps quand il revient. Le printemps, avec ses tièdes ondées de pluie féconde, avec son ciel bleu, avec son soleil vivifiant, avec ses soirées étoilées !

Partout s'épanouit et foisonne le renouveau, comme disaient nos Pères dans leur langage naïf et poétique. Le jour vient tôt et s'en va tard. Il fait bon se lever matin pour respirer l'air frais qui dilate la poitrine, et admirer les fleurs sauvages qui se montrent à cet instant plus fraîches et plus belles qu'à aucune autre époque de l'année...

Restons pour finir sur cette vision printanière, et permettez-moi de vous dire, en conclusion, que je n'ai pas la prétention d'être un écologiste.

*" Tous ces jours passeront, ils passeront en foule
Sur la face des mers, sur la face des monts,
Sur les fleuves d'argent, sur les forêts où roule
Comme un hymne confus des morts que nous aimons.*

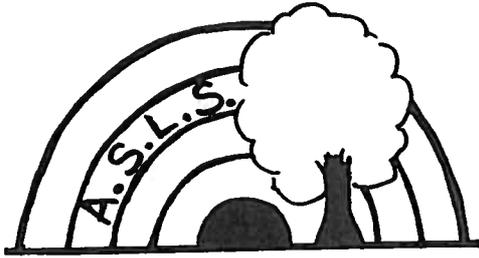
*Et la face des eaux, et le front des montagnes
Ridés et non vieilliss, et les bois toujours verts
S'iront rajeunissant ; le fleuve des campagnes
Prendra sans cesse aux monts le flot qu'il donne aux mers "*

(Victor Hugo - Soleils couchants)

L'AMICALE des SPORTS

et LOISIRS de SERMAISE

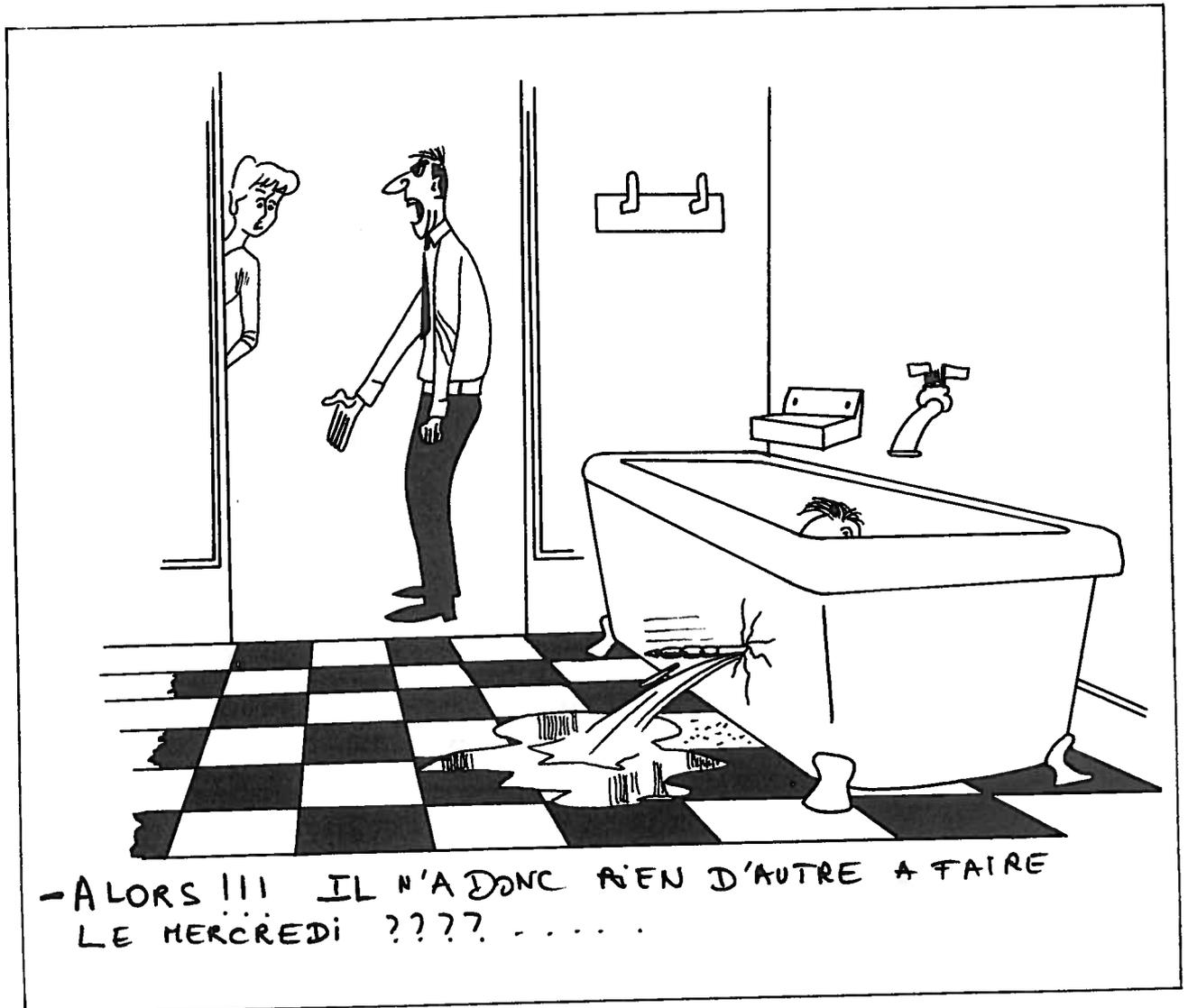
VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE
1982

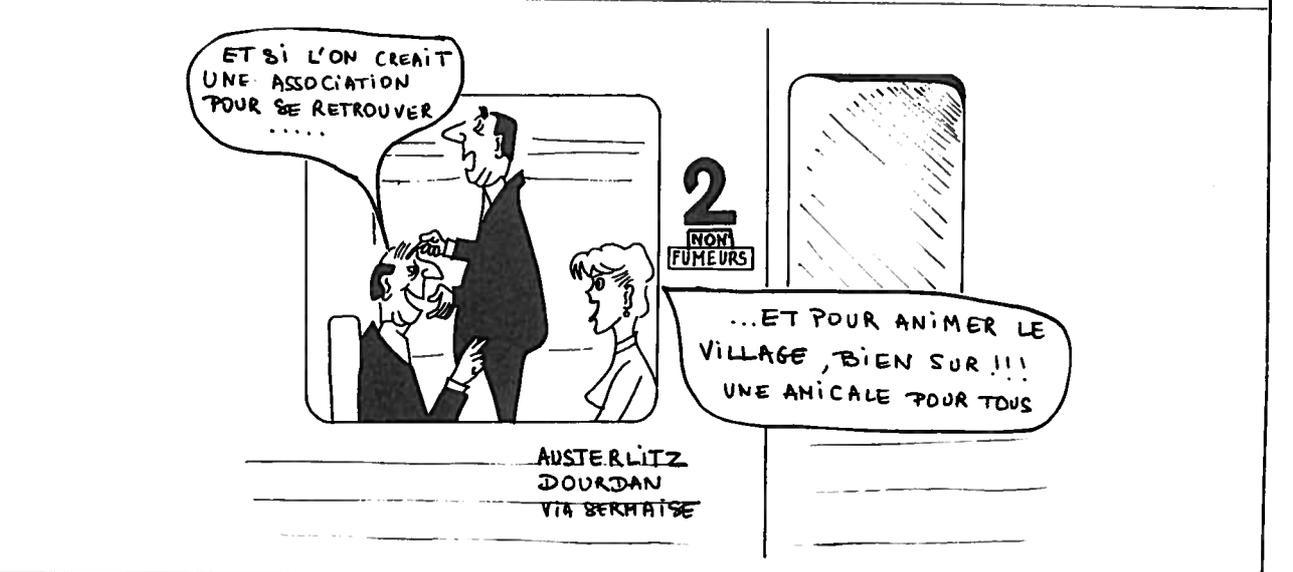
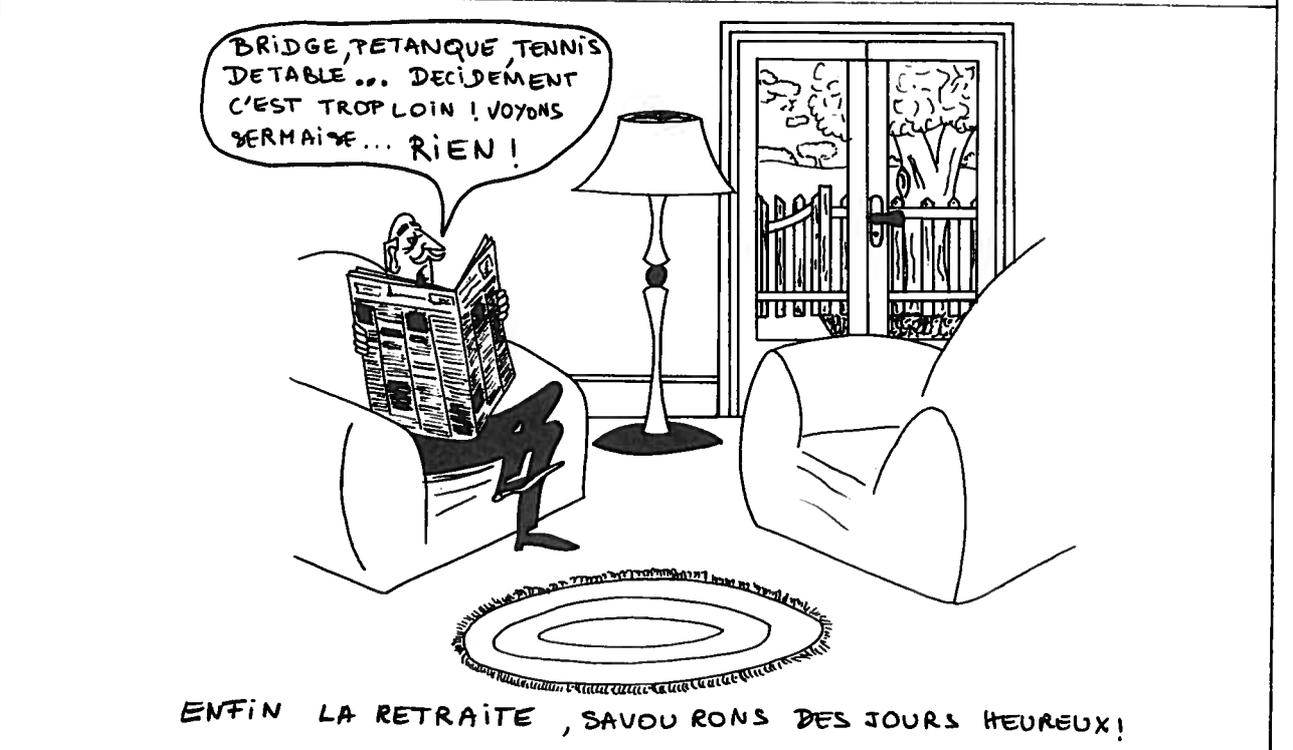


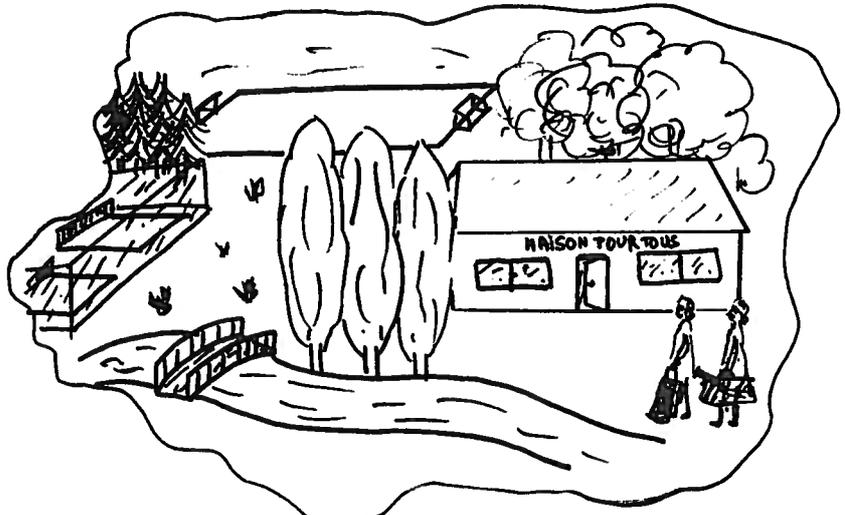
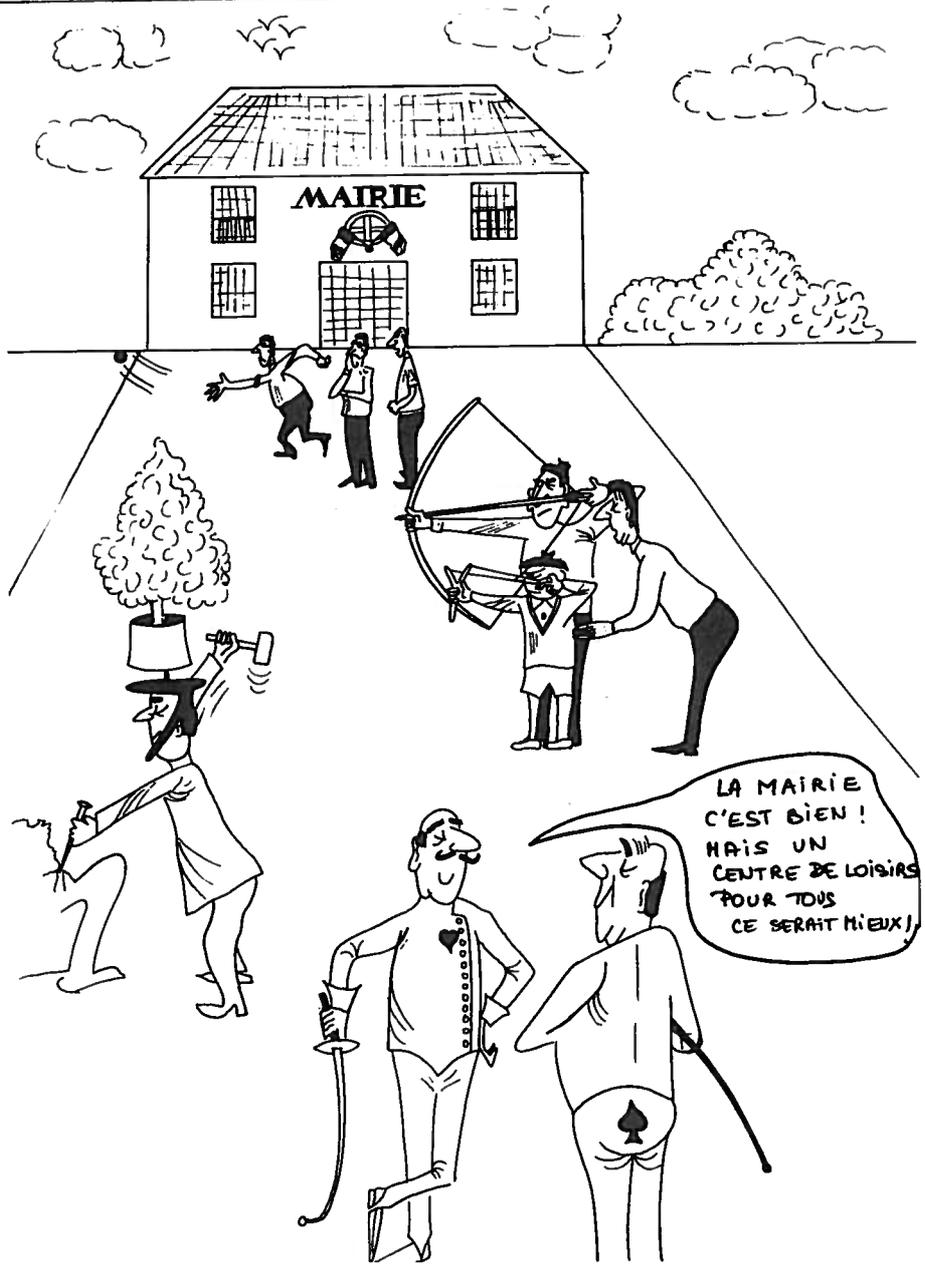
*** ACTIVITES ***

- * gymnastique
- * informations vacances
- * baby.sitting
- * sorties en groupe
- * peinture sur soie

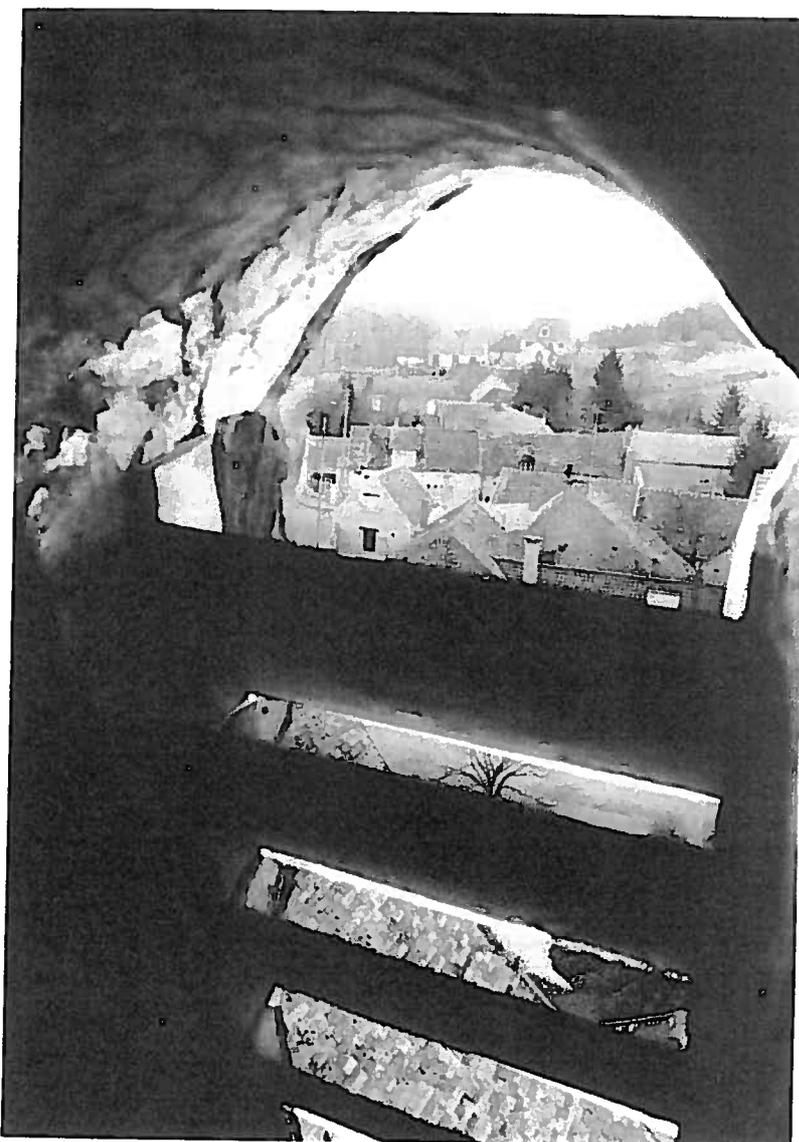
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE SERMAISE







RÊVONS !!!

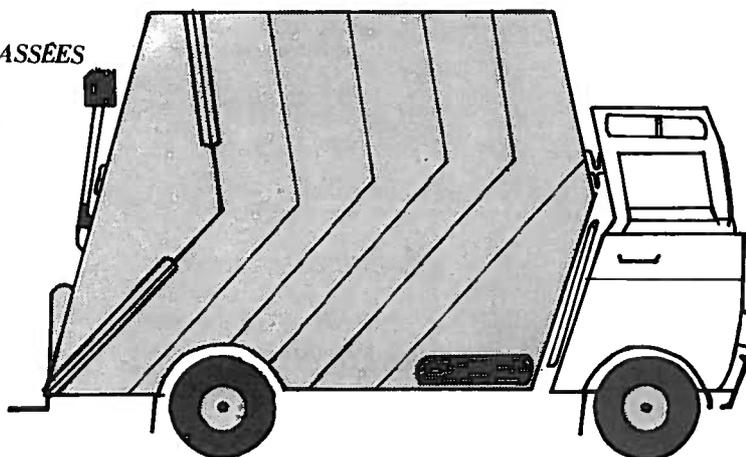


Sermaise vu du clocher (Photo-Club de Sermaise)

IL EST RAPPELÉ

**QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES SONT RAMASSÉES
TOUS LES MARDI ET VENDREDI**
*sauf si ces mardi et vendredi sont fériés
(ramassage le lendemain)*

La collecte des ENCOMBRANTS se fait
3 fois par an



La clôture des décharges privées est actuellement en cours. Une benne mobile sera bientôt déposée devant cette clôture pour recevoir les ordures ménagères.

COMMERCANTS DE SERMAISE

Village de Sermaise :

« LA GRANGE » 492.82.40 - 326.20.30

Traiteur-Noces-Banquets-Réceptions-Buffets

VENTE DE FLEURS, PLANTES : Pépinières

Madame PERRIN

3, av. de Paris - 492.81.46

CAFÉ - 492.82.02

Ets. SVALUTO-GENERO

CARROSSIER - 492.82.70

CLAUDE VINCENT

Avenue de Paris

ELECTRICIEN

Yvan DUBOIS - 459.60.71

5 rue des Maugrenautes - Mondétour

CHERBUIN - 492.87.04

Le Mesnil

OLIVEIRA - 459.79.43

Le Mesnil

PEINTRE

Michel LE POUHALEC - 080.22.55

Sermaise

PLOMBIER - 492.82.41

Jean MERCIER - Sermaise

ARTISANS MAÇONS

Alain SELLERIN - 492.92.48

Blancheface

SAPIENZA - 492.88.49

Sermaise

André MANENT - 492.82.05

Le Mesnil

FERRONNERIE

« A LA FORGE D'ANTAN »

Guy LEFEBVRE - 492.92.50

Blancheface

Balcons-Rampes-Grilles-Lampadaires-

Appliques-Bougeoirs-Chandeliers etc...

Réparation - restauration.

COMMERCANTS AMBULANTS

VILLAGE de SERMAISE :

Boulangier : Tous les jours sauf le jeudi à midi.

Boucher : MARDI - JEUDI matin - VENDREDI DIMANCHE matin SAMEDI après-midi.

Chevaline : MARDI matin.

Poissonnier : MARDI-MERCREDI-JEUDI matin.

Epicerie : MERCREDI matin JEUDI après-midi VENDREDI après-midi.

Charcuterie : MARDI - JEUDI - SAMEDI matin

Légumes : MERCREDI matin.

Beurre - fromage : VENDREDI après-midi.

Hameaux MESNIL- BLANCHEFACE

Boulangier : MARDI - MERCREDI - VENDREDI - DIMANCHE fin de matinée.

Boucher : MARDI - JEUDI VENDREDI matin - SAMEDI après-midi. DIMANCHE sur commande.

Poissonnier : MERCREDI après-midi.

Beurre - fromage : VENDREDI matin.

Epicerie : MARDI après-midi JEUDI soir.

Légumes : MERCREDI après-midi.

Hameaux de BELLANGER :

Boulangier : Tous les jours à midi sauf lundi.

Boucher : JEUDI - SAMEDI après-midi.

Chevaline : sur commande.

Epicerie : MERCREDI matin.

Hameau de MONDETOUR :

Boucher : MARDI - JEUDI VENDREDI matin SAMEDI soir

Boulangier : Tous les jours sauf JEUDI - SAMEDI.

Beurre - fromage : VENDREDI matin.

Hameau de MONTFLIX :

Boulangier : MARDI - JEUDI - SAMEDI.

Boucher : Sur commande : MARDI - JEUDI - SAMEDI.

Beurre - Fromage : VENDREDI après-midi.

Charcuterie : MERCREDI matin.

COMMENT OBTENIR...

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	COUT
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Indiquer date de naissance - Nom et prénoms - Pour mariage : l'indiquer + enveloppe timbrée	GRATUIT
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage + enveloppe timbrée	- Date de mariage - Nom et prénoms	GRATUIT
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	- Date du décès - Nom et prénoms + enveloppe timbrée	GRATUIT
Fiche d'état civil (remplace bulletins de naissance, mariage, décès et certificat de vie)	Mairie du domicile ou de la résidence	- Individuelle : livret de famille ou extrait de naissance - Familiale : livret de famille.	GRATUIT
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal - Livret de famille ou extrait de naissance - Autorisation parentale pour mineur - Ancienne carte en cas de renouvellement	30,00 F (timbre fiscal)
Passeport	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal à 100 F - Livret de famille ou extrait de naissance - Carte d'identité - Autorisation parentale pour mineur - Passeport à renouveler le cas échéant.	150,00 F (timbre fiscal)
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage	- Date du mariage - Nom et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants - P.V. déclaration de perte	GRATUIT
Extrait du casier judiciaire Bulletin n° 3	Greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance	- Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	GRATUIT
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal de Grande Instance du domicile	- Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française.	
Carte d'électeur	Mairie du domicile (inscription chaque année du 1 ^{er} septembre au 31 décembre)	- Avoir 18 ans - Livret de famille - Attestation de domicile - Etre domicilié depuis plus de six mois dans la commune.	GRATUIT

- Les timbres fiscaux sont à acheter dans un bureau de tabac.
- Pour obtenir rapidement un passeport ou une carte nationale d'identité, il est recommandé de ne pas déposer la demande pendant le mois qui précède les périodes de vacances scolaires.

RIVERAINS de la route de la Charpenterie et de la rue des Sources, il est dans votre intérêt de ne pas laisser en stationnement prolongé vos voitures et vos camions. La largeur du CV4 n'étant que de 4 mètres, le danger est réel aussi bien pour vous que pour vos enfants. Nous comptons sur votre compréhension et votre souci d'éviter des accidents qu'il vaut mieux prévoir que déplorer.

AVIS

Madame THIBIERGE, assistante sociale peut vous recevoir à la Mairie de Saint-Chéron, tous les mardis de 14 h à 16 h 30. Tél. : 492.21.51.
Vous pouvez également lui laisser un message à son secrétariat à Dourdan : 14, av. de Paris. Tél. 492.89.69.

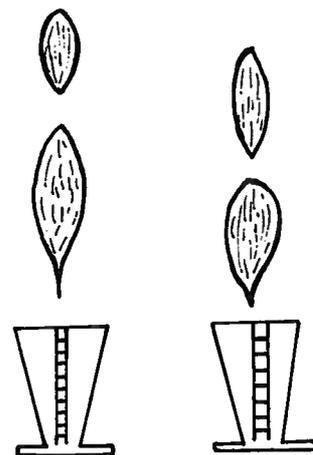
ASSISTANTE SOCIALE Caisse d'Allocations Familiales

Madame Masdoumier a été nommée sur notre circonscription Assistante de catégorie. Elle intervient ponctuellement pour des problèmes concernant la Caisse d'Allocations Familiales.

Madame Masdoumier tient une permanence tous les mercredis après-midi, dans les locaux de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, 14 avenue de Paris à Dourdan.

Nous vous rappelons qu'il est un devoir de donner son sang, afin de sauver de nombreuses vie humaines et que toutes les personnes de 18 à 60 ans sont cordialement invitées à la prochaine collecte

EN MAIRIE



BIBLIOTHÈQUE

Nous sommes heureux de vous informer que nous avons acquis cette année une importante quantité de livres, ce qui nous permet de tenir à votre disposition, outre de nombreux romans (dont les plus récemment parus), des livres de voyage, des romans-policiers, ainsi que de science-fiction, des traités d'économie politique, des livres d'histoire ancienne et contemporaine, des recueils de poésie, des livres d'art, etc...

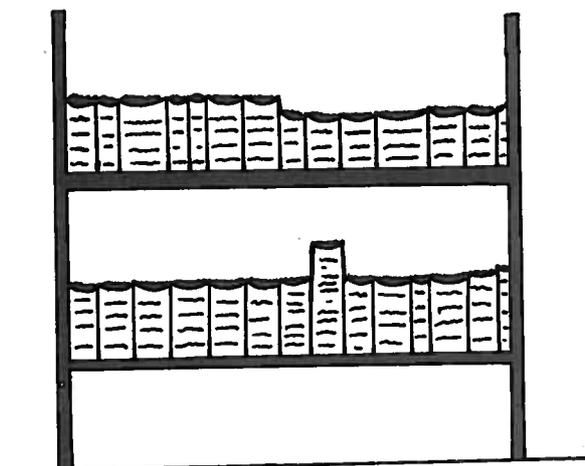
La fréquentation régulière de la bibliothèque vous procurera, nous en sommes persuadés, d'heureux moments de détente et de réflexion.

La bibliothèque est ouverte le samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

La somme de 0,50 F est perçue pour la location d'un livre-enfant et celle de 1 F pour un livre-adulte.

Une visite vous renseignera mieux.

Madame DUPIT
Bibliothécaire bénévole



IL EST RAPPELÉ

**QUE LES TICKETS DE CANTINE SCOLAIRE DE SERMAISE
SONT EN VENTE EN MAIRIE**

le SAMEDI de 14 h à 16 h et seulement ce jour-là
merci d'en tenir compte !

**LA CAISSE D'ÉPARGNE
D'ESSONNE-SUD**

vient à votre porte...
AVEC SON CAR-SUCCESSALE N° II
le mardi,
Place de la Mairie à Sermaise
à 16 h 30

AVIS !

**Photocopie immédiate à votre disposition
en mairie
1,00 F. la copie**



OFFICE RELIGIEUX
messe le dimanche
jours de fête

11 h

A NOTER :

MAIRIE	492.82.27
URGENCE M. Le Maire	459.60.60
PRESBYTERE St.-Chéron ...	492.20.02
GENDARMERIE St.-Chéron ..	492.20.34
POMPIERS	492.30.73
POMPIERS Dourdan N° 18 ou	492.75.76
HOPITAL CLINIQUE	459.66.66
AMBULANCE LEBARON	492.50.65
POMPES FUNEBRES P.L.M. .	492.71.07
MARBRIER M ^r Trouvé	492.73.05
MÉDECINS St.-Chéron	
. BOVAGNET	492.22.29
. CAMPANA	492.22.77
. MICHY	492.20.39
. BOUFFARD (pédiatre)	492.20.64
. HUARD	492.20.64
SAGE FEMME	
. Mme Colette MIGLIORI Port Sud	491.46.94
. Visites prénatales	
. Cours d'accouchement sans douleurs remboursé par S.S.	
. Consultations	
. Soins infirmiers .	
PLANNING FAMILIAL	
. Arpajon	083.90.10
. Brétigny	084.22.10
. Juvisy	921.49.94
PODOLOGUE-PÉDICURE	
. SAUTEREY Dourdan	492.88.17
. MARCHAND Dourdan	492.85.86
. NICAULT Dourdan	492.76.05
. DRAMARD Dominique St-Chéron .	492.33.77

INSTITUT MEDICO EDUCATIF
(pour enfants handicapés mentaux)
Egly - Siège social 14 rue Magne Etampes

ORTHOPHONISTES Dourdan

. Mme CADILHAC 1 rue Gautreau ..	492.76.05
. Mme MICHAUX 9 rue du Dr Bals .	492.76.24
St-Chéron - Mme BOVAGNET	492.22.29

SOIN A DOMICILE

. Mme OLLIVIER (St.-Chéron) .	492.23.46
-------------------------------	-----------

PHARMACIES St.-Chéron

. CARRE	492.20.17
.	492.27.36

PHARMACIES Dourdan

. MASSIAS	492.70.17
. MONTHEAN	492.70.43
. FLOTTES	492.78.01

MÉDECINS Dourdan

. DELAPORTE-PIRIOU	492.70.57
. SARRAN	492.72.70
. MOULERE	492.72.70
. CALONNE	492.72.70
. FAYEMI	492.77.17
. LANZA (pédiatre)	492.72.81
. SENEZ	492.75.18

VÉTÉRINAIRE

. VIOLETTE	492.78.56
------------------	-----------

DENTISTES

Dourdan

. LEBON René	492.80.57
. LEBON A.M	492.71.16
. SIGNERIN-GUILLON	492.70.18
. TOBAILEM	492.71.58

St-Chéron

. M.Mme BLACTAUD	492.23.31
. M. DUPONT	492.31.66

TAXI - Saulgrain - Saint-Chéron 492.31.11

Gare S.N.C.F. Saint-Chéron 492.20.69

en cas de panne E.D.F. Dourdan 459.70.76

A partir de Janvier 1981 :

Un camion P.M.I. passera tous les deuxièmes lundis de chaque mois à 14 h, devant la mairie pour l'examen médical des petits.

Que les personnes intéressées le fassent savoir en Mairie afin d'établir des points d'arrêt nécessaires.



FERME LE MERCREDI

Monsieur le MAIRE reçoit le SAMEDI à partir de 16 h et sur rendez-vous.

Les Bureaux de la MAIRIE, ainsi que son JARDIN où des bancs accueillent les personnes désirant s'y reposer, sont ouverts au public :

LUNDI	
MARDI	9 h à 13 h
JEUDI	
VENDREDI	14 h à 17 h
SAMEDI	

Imprimé par A. PRADEAUX
119, route de Guisseray
91650 BREUILLET
Tél. 458.42.49
Composition :
R.L. COMPOSITION
Tél. 672.39.67 et 491.51.71